

**JANVIER 1936
À DÉCEMBRE 1951**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE V





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE V des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1936 à décembre 1951 (page 401 à 500). La reproduction du livre est en cinq (5) parties. Des feuilles de notes diverses ont été également trouvées dans le livre original et ne font pas partie de la présente reproduction. Ces dernières peuvent toutefois être consultées au bureau municipal.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

Province de Québec
 Corporation municipale de St-Hippolyte
 Co. Sag. P. Qué.
 1^{er} Août 1945

Avis public vous est par les présents
 donné que le Bôle d'évaluation préparé par
 les évaluateurs est déposé à mon bureau
 et restera ouvert à l'examen des intéressés ou
 leurs représentants durant les trente jours
 qui suivront la lecture de cet avis et qu'il
 sera pris en considération par le conseil
 à sa première séance générale ordinaire ou
 spéciale suivant l'expiration des dits trente
 jours donnés.

Je certifie sous mon serment
 L'officier que cet avis public a été lu et
 affiché à la porte de l'église après la messe
 du 1^{er} Août Mil-neuf-cent-quarante-huit
 Province de Québec

Corporation municipale de
 St-Hippolyte Co. - Sag.
 2nd Août 1945

At une séance ordinaire de la
 corporation municipale de St-Hippolyte
 tenue ce jour au lieu ordinaire des
 séances à 7 1/2 heures du soir conforme-
 ment aux dispositions du code municipi-
 pal de la province de Québec à laquelle
 session sont présents M. le Maire
 Glenn Laprise, Messieurs les conseillers
 Joseph Dufour, René Boitras, Rodolphe
 Savard, Auguste Rochefort,
 Antonio Bonhame,
 conseillers faisant l'orum sous la
 présidence de M. le maire président
 les résolutions suivantes.

Comptes présentés pour
approbation

Transport des évaluations

due à M. Raymond Savard = 7.00

Evaluateur M. David Poitras

15 Heures à 0.50 = 7.50

Evaluateur M. Maurice Savard

15 Heures à 0.50 = 7.50

Evaluateur M. Harry Poitras

15 Heures à 0.50 = 7.50

Louis Henri ^{degrés} Dupon

15 Heures à 0.50 = 7.50

Salaire secrétaire pour le
mois de juillet

10.41

\$ 47.41

Résolution No 266

Proposé par M. Joseph Dupon

secondé par M. René Poitras

adopté à l'unanimité que les
comptes soient payés tel que présentés.

Henri Lefrère Maire

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Hippolyte, Co.-Sag-

7 septembre 1948

A une séance ordinaire de la corpora-
tion municipale de St-Hippolyte
tenue ce jour au lieu ordinaire
des séances à 7 1/2 heures du soir
conformément aux dispositions du
code municipal de la province de
Québec à laquelle session sont présents
M. le maire Henri Lefrère,
messieurs les conseillers, Joseph Dupon,
René Poitras, Johnny Poitras, Rodolphe

Savard Antonio Boulianne
conseillers faisant Quorum sous
la présidence de M. le maire passeront
les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour
approbation

Règlement No 1 conseil de Comté
due le 1^{er} septembre \$ 53.05
Ministère de la Santé assistance publique
pour M^{re} Gabriel Savard \$ 21.25
Salaires secrétaire pour le mois de
Août 1918 \$ 10.41
\$ 84.74

Résolution No 267

Propose par M. Joseph Sypour
secondé par M. René Poitras adopté à
l'unanimité que les comptes soient payés
tel que présentés.

Résolution No 268

Propose par M. Joseph Poitras secondé
par M. Rodolphe Savard adopté à
l'unanimité que l'emplacement situé
sur le lot A. P. 2 appartenant à M.
Laurence Chellette soit porté au
rôle d'évaluation au nom de M.
Edmond Chellette.

Résolution No 269

Propose par M. Rodolphe Savard
secondé par M. Antonio Boulianne
adopté à l'unanimité que le rôle d'évalua-
tion soit homologué.

Province de Québec

Corporation Municipale de

St-Firmin Co. Le 4 Octobre 1918

A une séance ordinaire de la corporation

Municipale de St Thérèse tenue
 ce jour au lieu ordinaire des séances
 à 7 1/2 heures du soir conformément
 aux dispositions du code municipal
 de la province de Québec à laquelle
 session sont présents M. le Maire
 Henri Laprise, Messieurs les conseillers
 Joseph Dubuc Bené Poitras
 Johnny Poitras Auguste Rachet
 Rodolphe Savard Auguste Boulianne
 conseillers faisant Quorum sous la
 présidence M. le Maire président
 les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
 Salaire du secrétaire pour le mois

de septembre 1945 \$10.41
 Voyage à la Malbaie pour délégation \$12.50
 Résolution No 270 \$22.91

Proposé par M. Joseph Dubuc
 secondé par M. Bené Poitras adopté
 à l'unanimité que le tarif de la table pour
 l'année 1948 reste au même tarif que
 l'année 1947 soit 60% dans le
 cent piastres. Adopté à l'unanimité

Résolution No 271

Proposé par M. Johnny Poitras
 secondé par M. Auguste Rachet
 adopté à l'unanimité que le
 règlement de l'hôtel-terras St-Pallier
 de Châteauguay concernant le règlement
 de l'assistance publique est accepté
 par notre corporation. Adopté à l'unanimité

de cartes

Résolution No 272

Proposé par M. Auguste Rachet
 secondé par M. Rodolphe Savard
 adopté à l'unanimité que les comptes

soient payés tel que présenté : Adopté à l'unanimité.

Province de Québec
Corporation municipale de St-Hermin
Co. Sag.

2 Novembre 1948

A une séance ordinaire de la corporation municipale de St-Hermin tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents M. le Maire Henri Leprie, messieurs les conseillers René Poitras Auguste Rochefort Rodolphe Savard Antonio Antonio Bourlianne Johnny Poitras conseillers faisant quorum sous la présidence de M. le Maire passèrent les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
Solaires du secrétaire pour le mois d'Octobre \$10.41
Résolution No 273

Proposé par M. René Poitras secondé par M. Auguste Rochefort, adopté à l'unanimité que le lot No 1-4, Rang B, Cte. Saguenay appartenant à Price Brothers soit porté au rôle d'évaluation au nom de M. Adolphe Tremblay comme propriétaire :

Résolution No 274
Proposé par M. Johnny Poitras secondé par M. Auguste Rochefort adopté à l'unanimité qu'une demande soit faite au gouvernement Provincial de fixer la limite du comté Charlevoix ^{Pré} de Saguenay de sorte à placer notre paroisse avec les

Comte Charlevoix

Résolution No 275.

Proposé par M. Adolphe Savard
 seconde par M. Antonio Boulianne
 adopté à l'unanimité que les comptes
 soient payés tel que présenté :

Henri Lapierre Maire

Province de Québec

Corporation municipale de
 St-Hippolyte Co. Sag.

5 Décembre 1945

A une séance ordinaire de la
 corporation municipale de St-Hippolyte
 tenue ce jour au lieu ordinaire des
 séances à 7 1/2 heures du soir conformé-
 ment aux dispositions du code
 municipal de la province de Québec
 à laquelle session sont présents
 M. Le Président René Poitras
 Messieurs les conseillers Joseph Dufour
 Johnny Poitras Auguste Rochefort
 Adolphe Savard conseillers faisant
 chorus sous la présidence de M. le
 président passant les résolutions
 suivantes :

Comptes présentés pour approbation
 Albire secrétaire pour le mois de
 novembre

8/10.41

Résolution No 276

Proposé par M. Joseph Dufour
 seconde par M. Johnny Poitras
 que M. René Poitras soit nommé
 président de cette séance en remplaçant
 de M. Lapierre qui est absent :

Adopté à l'unanimité

Résolution n° 277

Propose par M. Johnny Roitars seconde par
M. Auguste Rochfort que M. André Leprieux
soit engagé pour l'entretien du chemin pour
châsser 1949 et ceci au prix de 0.30 de l'heure
quand besoin il aura de plus quand il aura besoin
de faire de l'ouvrage dans le chemin avec un
cheval il est bien entendu que le chemin
devra être balisé, à partir de la ligne du serpent jusqu'à
la ligne de M. Grassiel Savard. Adopté à l'unanimité
Et le contracteur a signé le dit engagement
ci-haut mentionné.

X Honore Leprieux

Résolution n° 278

Propose par M. Auguste Rochfort seconde
par M. Rodolphe Savard que M. Joseph Savard
soit nommé inspecteur de chemin à partir
du pont de la Rivière-au-Carsard jusqu'au Cui
de Bail St Catherine.

Adopté à l'unanimité

Résolution n° 279

Propose par M. Rodolphe Savard seconde par
M. Joseph Dufour que les comptes soient
payés tel que présentés.

Adopté à l'unanimité

Reni Roitars Président

Province de Québec

Corporation Municipale de

St-Thérèse Co. Sag.

3 Janvier 1949

A une séance ordinaire de la corpora-
tion municipale de St-Thérèse tenue
ce jour au lieu ordinaire des séances
à 7 1/2 heures du soir conformément aux
dispositions du Code Municipal de la

province de Québec à laquelle session
sont présents M. le Maire Henri Laprise
Messieurs les conseillers Joseph Dufour
Béné Poitras Auguste Rochefort
Rodolphe Savard Antonio Boulianne
conseillers faisant quorum sous
la présidence de M. le Maire
passèrent les résolutions suivantes.

Comptes Présentés pour approbation
Solgire Secrétaire 10^{ème} Décembre 1941

Foyer Hall 13 Réunions

Pour l'année 1948 = 13.00 par séance 8 13.00

Total 23.41

Résolution No 280

Propose par M. Joseph Dufour
secondé par M. Béné Poitras
adopté à l'unanimité que les
comptes soient payés tel que présentés.

Résolution No 281

Propose par M. Rodolphe Savard
secondé par M. Auguste Rochefort
que les séances du conseil pendant
l'année 1949 soient tenues chez M.
Antonio Boulianne au prix de 1.00 par
séance. Adopté à l'unanimité.

Résolution No 282

Propose par M. Béné Poitras secondé
par M. Auguste Rochefort adopté à l'unanimité
que le vérificateur M. Henri Laprise soit
chargé pour faire la vérification des
livres pour l'année 1948

Henri Laprise Maire

Province de Québec
 Corporation municipale de St-Hippolyte
 Co. Sag.

2 Janvier 1949

Avis public vous est par les présents
 donné par Louis Henri Dupont Président
 d'élection pour une assemblée publique de tous
 les électeurs municipaux ayant droit de vote
 à l'élection du maire et des conseillers aura lieu
 au lieu ordinaire des séances du Conseil
 Mercredi le 12 Janvier 1949 à dix heures de
 l'après-midi sous ma présidence pour
 procéder à la mise en nomination d'un
 maire en remplaçant de M. Henri Laprise et
 de 3 conseillers dont M. Joseph Dupont au
 siège n° 1 M. Johnny Poirras au siège n° 2
 M. René Poirras au siège n° 3 tous sortant
 de charge et dont le terme d'office est épuisé, et
 que le 17 Janvier 1949 s'il est nécessaire un
 bureau de votation sera ouvert au lieu ordinaire
 des séances de 8 heures du matin à 6 heures du
 soir pour la réception des votes des électeurs
 pour les candidats mis en nomination.

Et je certifie sous mon serment d'office
 que cet avis public a été lu et affiché par moi
 après la messe à la porte de l'église en date du
 2 Janvier 1949

Louis Henri Dupont
 Président d'élection.

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Hippolyte Co-Sag.

12 Janvier 1949

Et une assemblée générale de tous les
électeurs de la municipalité de
St-Hippolyte tenue ce jour de 12
Janvier au lieu ordinaire des séances à
10 heures de l'avant-midi,

cette assemblée fut convoquée par
avis public en date du 2 Janvier 1949
pour la mise en nomination d'un
maire en remplaçant de Monsieur

Henri Gauthier, et de trois conseillers
en remplaçant de M^{rs} Joseph Dufour
au siège N^o 1 M^{rs} Johnny Boitras au
siège N^o 2 M^{rs} René Boitras au siège
N^o 3 tous sortant de charge et dont
le terme d'office est épuisé et dont
les sièges sont déclarés vacants à

l'expiration de leur terme, et sous
la présidence de Louis Henri Dufour
Président d'élection.

1026. 15-

Le bulletin de présentation de M^{rs}

Cyprien Dufour Marchand comme
maire signé par M^{rs} Lucien Bouhime
et secondé par M^{rs} Paul-Henri Bouhime
deux électeurs présents dûment qualifiés
à voter à cette présente élection comme
maire de la corporation municipale de
St-Hippolyte.

Admis par le président
Louis Henri Dufour
Président d'élection.

1026. 20

Le Bulletin de présentation de M. Joseph Dufour Cultivateur comme conseiller au siège n° 1 signé par M. Daniel Savard secondé par M. Auguste Rochefort deux électeurs présents dûment qualifiés à voter à cette présente élection, comme conseiller au siège n° 1 de la corporation municipale de St-Hippin.

Admis par le président
Louis Henri Dufour -
Président d'élection.

1026. 25

Le Bulletin de présentation de M. Willie Savard Cultivateur, comme Maire, signé par M. Auguste Rochefort secondé par M. Daniel Savard deux électeurs présents dûment qualifiés à voter à cette présente élection, comme Maire de la corporation municipale de St-Hippin.

Admis par le président
Louis Henri Dufour -
Président d'élection.

1026. 30

Le Bulletin de présentation de M. Henri Laprise Journalier comme Maire, signé par M. Rodolphe Savard secondé par M. Paul-Etienne Boulianne deux électeurs présents dûment qualifiés à voter à cette présente élection, comme Maire de la corporation municipale de St-Hippin.

Admis par le président
Louis Henri Dufour -
Président d'élection.

1026. 35

Le Bulletin de présentation de M. Adrien Gaudreault Ouvrigateur comme conseiller au siège n° 2 signé par M. Antoine Thérien secondé par M. Edgard Boulianne.

deux électeurs ^{présents} dûment qualifiés à voter
à cette présente élection, comme
conseiller au siège n^o 2 de la
corporation municipale de St-Thérèse.

Admis par le président
Louis Henri Dupont

Président d'élection.

1026. 40

Le Bulletin de présentation de M. René
Poitras Cultivateur comme conseiller au
siège n^o 3 signé par M. Paul-Alexandre
Boulianne secondé par M. Paul-
Savard deux électeurs présents dûment
qualifiés à voter à cette présente élection,
comme conseiller au siège n^o 3 de la
Corporation municipale de St-Thérèse.

Admis par le président
Louis Henri Dupont

Président d'élection.

1196. 20

Le Bulletin de présentation de M. Daniel
Savard Hotelier comme conseiller au
siège n^o 3 signé par M. Rodolphe
Bochept secondé par M. Joseph
Savard deux électeurs présents dûment
qualifiés à voter à cette présente élection
comme conseiller au siège n^o 3 de
la corporation municipale de St-Thérèse.

Admis par le président
Louis Henri Dupont

Président d'élection.

Il proclame élus par acclamation
Monsieur Joseph Dupont Cultivateur
conseiller au siège n^o 1

Monsieur Adrien Landreault yarrigatus
conseiller au siège n^o 2

Il y aura lutte à la prochaine entre

Messieurs Cyrille Dupont Marchand
Henri Dupont Journalier et
Willis Savard Cultivateur.

Il y aura aussi lutte au siège
No 3 entre Mrs. René Poitras Cultivateur
et Daniel Savard Potellier, homme.

Renouillers.

après quoi l'Assemblée est levée et
ajournée au 12 janvier 1849 pour la
votation.

Louis Henri Dupont
Président d'élection.

12 Janvier 1849

Monsieur Cyrille Dupont Marchand de
Baie-St-Catherine résigne comme candidat
à la mairie.

Oris Spécial à Messrs Joseph Dupont Cultivateur
en date du 12 janvier 1849 vous avez été élu
conseiller par acclamation au siège No 1

et je certifie que cet avis a été laissé à une
personne raisonnable de son domicile.

Oris Spécial à M. Adrien Gaudreault
Marigatier en date du 12 janvier 1849 vous
avez été élu conseiller par acclamation au
siège No 2 et je certifie que cet avis a été
laissé à une personne raisonnable de son
domicile.

Par Louis Henri Dupont
Président d'élection.

Province de Québec.

Corporation Municipale de

St-Thérèse Co. Sag. - 16 janvier 1849

Oris public vous est par les présents
donné que demain Lundi le 18 janvier 1849
au lieu ordinaire des séances du conseil de

8 heures du matin à 6 heures du soir
il y aura votation pour élire un Maire et
un conseiller. Les candidats à la mairie
sont Messieurs Henri Laprise Journalier
et M. Willie Savard Cultivateur. Les
candidats comme conseiller au siège No 3
sont Messieurs René Poitras Cultivateur
et Daniel Savard Hôtellier tous de la
paroisse de St-Himmin.

Donné sous ma signature à St-Himmin
après la messe le 16^{ème} jour de janvier 1949

Et je certifie sous mon serment d'office
que cet avis public a été lu et affiché par
moi à la porte de l'église après la messe
en date du 16^{ème} jour de janvier 1949

Par Louis Henri Laprise

Président d'élction.

17 janvier 1949

Lors de l'élction tenue ce jour
il y a eu 38 votes enregistrés pour
M. Henri Laprise Maire, 35 votes
pour M. Willie Savard candidat à
la Mairie; 44 votes pour M. René
Poitras conseiller au siège No 3 et
29 votes pour M. Daniel Savard
également candidat au siège No 3.

Total des votes enregistrés 73

Je Proclame M. Henri Laprise élu
Maire et M. René Poitras élu conseiller
au siège No 3.

Louis Henri Laprise

Président d'élction.

Je sous signe Henri Laprise
ayant été élu Maire de cette municipalité
fait serment que je remplirai les

devons de ma charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité, que Dieu me
soit en aide :

Asserments devant moi à St-Hirmin le
septième jour de Février Mil-neuf-cent-
Quarante-neuf-

Louis Henri Dupour Secrétaire-Trésorier :

Nous sous-signé Joseph Dupour
et René Poitras ayant été élus
conseillers faisons serment chacun pour
nous même que nous remplirons les devoirs
de notre charge au meilleur de notre
jugement et de notre capacité, que Dieu nous
soit en aide : René Poitras

Asserments devant moi à St-Hirmin
le septième jour de Février Mil-neuf-
cent-Quarante-neuf : Joseph Dupour
Louis Henri Dupour Secrétaire-Trésorier :

Province de Québec, Corporation municipale
de St-Hirmin. Co. Sag.
7 Février 1949

À une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hirmin tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du
soir conformément aux dispositions du
Code municipal de la Province de Québec
à laquelle session sont présents M. le
Maire René Laprise, Messieurs les conseillers
Joseph Dupour René Poitras Agostino Rochford
Radou Sgarbi Antonio Bonhamme conseillers
faisant savoir sous la présidence de
M. le Maire passèrent les résolutions
suivantes

Comptes présentés pour approbation
Imprimerie de Charlevoil burg.
La Malbaie \$12.06

Règlement No 1 Terme due
le 1^{er} Mars 1949 à la
Corporation Comté Sag - \$53.08
fournie à M. René Poitras

Le jour de votation comme
greffier 5.00

Consultation pour prise de
M. Ovide Mayrand avocat
pour la votation 3.00

Salaires secrétaire pour le mois
de Janvier 1949 10.41
Total \$ 83.55

Résolution No 283

Propose par M. Joseph Lefleur
seconde par M. René Poitras adopté à
l'unanimité que les comptes soient payés
tel que présentés: Adopté à l'unanimité.

Résolution No 284

Propose par M. René Poitras seconde
par M. Auguste Rochfort adopté à
l'unanimité que le lot No 22 Rang 2^e AC
Canton Saguenay soit porté au rôle d'évaluation
au nom de M. Joseph Poitras ce lot
appartenait antérieurement à Jean-Philippe Poitras
et le nom de Jean-Philippe Poitras devra être
rayé du rôle d'évaluation et remplacé par
celui de Joseph Poitras.

Résolution No 285

Propose par M. Rodolphe Barard seconde
par M. Auguste Rochfort que M. Louis
Henri Lefleur soit réélu secrétaire
pour l'année 1949 au prix de 125.00

pour l'année: Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 286

Proposé par M. Auguste Bochefort secondé par M. Rodolphe Savard que le secrétaire est autorisé de faire venir un nouveau Code, de la dernière édition. Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 287

Province de Québec

Corporation municipale de St-Firmin. Co. Sag.

7 Mars 1949

À une séance ordinaire de la Corporation municipale de St-Firmin tenue ce jour l'an lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M. le Maire Henri Laprise Messieurs les conseillers Joseph Dupont Adrien Gaudreault René Poitras Auguste Bochefort Rodolphe Savard Antonin Bonhomme conseillers faisant quorum sous la présidence de M. le Maire passèrent les résolutions suivantes

Résolution n° 287

Proposé par M. Joseph Dupont secondé par M. Adrien Gaudreault que le secrétaire fasse la collation de tous les arriérés antérieurs au 1^{er} Janvier 1949

Adopté à l'unanimité

Résolution n° 288

Proposé par M. René Poitras secondé par M. Rodolphe Savard que le rapport du Vérificateur pour l'année 1948 est accepté

Adopté à l'unanimité

Henri Laprise
 Maire de St-Firmin - Co. Sag.

Résolution n° 289

Proposé par M. René Routhas
 secondé par M. Auguste Rochefort
 que le secrétaire soit autorisé d'aviser
 que après avoir pris connaissance
 de la lettre de la Voie en date du 18 Mars
 1949 il est résolu et adopté à l'unanimité
 que M. John Tremblay constructeur de bois
 de St-Basile soit averti par lettre
 enregistrée d'enlever le bois qui se
 trouve sur le chemin de la Voie Route 15
 sur le chemin qui longe les lotes
 Monsieur Paul Savard dits côté au
 Canard et d'enlever ce bois sans délai sous
 peine de tout dommage et que copie de cette
 résolution soit adressée à Price Brothers ainsi
 qu'à M. John Tremblay et au département
 de la Voie. Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 290

Proposé par Monsieur Adrien Sandreault
 secondé par M. René Routhas que Monsieur
 Joseph Routhas soit nommé inspecteur agraire
 pour un terme de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

Comptes présentés pour approbation

Vérification des livres pour l'année 1948

due à M. René Routhas

Police de garantie secrétaire pour l'année 1948

Consultation d'avant M. Armand Bayard

Code Municipal à la Librairie

Salair du secrétaire pour le mois

de Henri

Total

 \$ 40.00
 \$ 10.00
 \$ 3.00
 \$ 6.71
 \$ 10.41
 \$ 70.12

Résolution n° 291

Proposé par M. Paul Savard secondé

par M. René Paré que les comptes soient
payés tel que présentés :

Adopté à l'unanimité :

Résolution n° 282

Proposé par M. Joseph Lefebvre secondé par
M. Antonio Bonliame qu'une demande
soit faite auprès du bureau d'élitification
rurale de Québec pour obtenir l'élitification
le plus tôt possible dans notre paroisse, et qu'une copie de
cette résolution devra être envoyée à notre
député M. Pierre Chénier pour obtenir aussi
son aide.

Adopté à l'unanimité :

Province de Québec Résolution n° 283

Corporation municipale de St-Hippolyte

À une assemblée régulière de ce dit conseil
tenue dans la salle ordinaire de ce dit
conseil le septième jour de Mars 1907
il a été proposé par M. le conseiller Rodolphe
Savard secondé par M. le conseiller

Adrien Gaudreault et résolu qu'une demande
soit faite au ministère de la Voie la
construction du pont de la Rivière au Canard
et celui du Village de Baie St-Catherine
aussi demander que notre village soit favorisé
aussi pour la finition des routes en
asphalte bête prochain à partir du Lac de
Baie St-Catherine jusqu'à la rivière au
Canard : nous demandons un camion
et un aide avec camion ou petit tracteur
et une grappe pour la prochaine saison
pour l'entretien de la route 15 à partir du
Lac de Baie St-Catherine jusqu'à la
ligne du Comte Charlevoix, et nous prions
fortement notre député M. Pierre Chénier
d'insister auprès du ministère de la Voie

Pour que les hommes employés sur
l'ambion ou tracteur de bois soient des
gens de St-Himwin

Adopté à l'unanimité:

Henri Laprise Maire

Louis Henri Dupont Sec. Trés.

Province de Québec

Corporation Municipale

de St-Himwin Co. Sag.

A une séance ordinaire de la
corporation municipale de St-Himwin
tenue ce jour au lieu ordinaire des
séances à 7 1/2 heures du soir
conformément aux dispositions du
code municipal de la province de
Québec à laquelle session sont présents
Messieurs le Maire Henri Laprise
Messieurs les conseillers Joseph Dupont
Adrien Gaudreault René Roitman
Auguste Rochfort Pauline Savard
Antonio Bonhame conseillers faisant
quorum sous la présidence de M.
Le Maire passeront les résolutions
suivantes:

Comptes présentés pour approbation

Travail autorisé de la route de l'église

4 heures à M. Paul Henri Bonhame à 0.50 = 2.00

4 heures à M. Paul Thérien à 0.50 = 2.00

4 heures à M. Gustave Gaudreault à 0.50 = 2.00

Salair secrétaire pour le mois
de Mars

Total

10.41
\$ 16.41

Résolution No 293

Proposé par M. Joseph Dupont

Secondé par M. Adrien Gaudreault que les

Comptes soient payés tel que présent
Province de Québec à l'unanimité
Québec

Corporation municipale de
St-Hermin - Co. Sag.

20 Mai 1949

Et une séance ordinaire de la corpora-
tion municipale de St-Hermin tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances à

7 1/2 heures du soir conformément aux
dispositions du code municipal de la
province de Québec à laquelle session
sont présents M. le maire Henri Laprise
Messieurs les conseillers Joseph Dymur
Adrien Landreault René Poitras

Ruguste Rochefort Pauline Savard

Antonin Bonhamme conseillers faisant
l'ordonnance sous la présidence de M. le
maire passeront les résolutions suivantes

Comptes présentés pour approbation
Dus au ministère de la Santé tenue dûe
au mois de Mars 1949 = 50.00

Entretien chemin d'hiver dus à M.

André Laprise 21 Heures à 0.50 = 10.50

Salaires secrétaire pour le mois de Avril 10.91

2 Téléphone à la maltraité Total à M. Simon 78.21

Résolution No 293 Total 99.61

Proposé par M. Joseph Dymur seconde

par M. Adrien Landreault que les comptes

soient payés tel que présentés :

Adopté à l'unanimité

Résolution No 294

Proposé par M. Adrien Landreault seconde

par M. René Poitras que le règlement

No 3 de la corporation municipale de

ainsi que l'amendement
 St-Hirmin concernant les licences de
 sommellerie resté au même taux pour
 l'année 1949 Mil-neuf-cent-quarante-neuf.

Adopté à l'unanimité
 Henri Lafrise Pradi

Province de Québec
 Corporation municipale de
 St-Hirmin Co. Sag.

7 juin 1949

Résolution No - 295

Propose par M. Eugène Rochefort
 Secondé par M. Adrien
 Gaudreault que M. René Portier
 soit nommé président de la séance
 remplacer M. le Maire qui est
 absent : Adopté à l'unanimité

À une séance ordinaire de la
 Corporation municipale de St-
 Hirmin tenue ce jour au lieu
 ordinaire des séances à 8 heures
 du soir conformément aux dispositions
 du Code municipal de la province
 de Québec à laquelle session sont
 présents M. le président René
 Portier Messieurs les conseillers
 Joseph Dufour Adrien Gaudreault
 Eugène Rochefort Antonio Boutin
 Conseillers faisant quorum
 sous la présidence de M. le
 président passent les résolutions
 suivantes :

Résolution No - 296

Propose par M. Eugène
 Rochefort secondé par M.
 Joseph Dufour que l'évaluation

de la compagnie Prill pour l'année
1949 soit \$86840.02

Adopté à l'unanimité:

Résolution No 298 Muel

Résolution No 299

Propose par M. Joseph Dubour
secondé par M. Antoine Baulianne
que le rôle d'évaluation soit révisé pour
l'année 1949

Adopté à l'unanimité

Résolution No 298

Propose par M. Adrien Gaudreault
secondé par M. Eugène Rochford
que le secrétaire soit payé pour le
mois de mai au prix de 10.41

Adopté à l'unanimité

Reni Voitas Président
Province de Québec
Corporation municipale de
St-Hippolyte Co. Sag.
4 Juillet 1949

D'une séance ordinaire de la corpora-
tion municipale de St-Hippolyte tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances à 8 1/2
heures du soir conformément aux
dispositions du code municipal de la
Province de Québec à laquelle session
seul présent Monsieur le Maire Henri
Lapierre & mesieurs les conseillers
Adrien Gaudreault Eugène Rochford
Rodolphe Dorval Antoine Baulianne
conseillers faisant la séance sous
la présidence de Monsieur le Maire
passeront les résolutions suivantes.

Comptes présentés pour approbation
 Salaire secrétaire pour le mois de juin 8/10. 91

Résolution No 299

Propose par Monsieur Edouard
 Landreault. Seconde par Monsieur
 Auguste Rochfort que la séance
 est ajournée au 8 juillet pour
 homologuer le rôle d'évaluation
 Adopté à l'unanimité

Résolution No 300

Propose par Monsieur
 Rodolphe Barand. Seconde par Monsieur
 Antoine Bonliame que le lot No 4AC
 appartenant à Price Brothers soit
 inscrit au rôle d'évaluation au nom de
 Monsieur Napoléon Bonliame comme
 propriétaire. Adopté à l'unanimité

Résolution No 301

Propose par Monsieur Auguste Rochfort
 Seconde par Monsieur Rodolphe Barand
 que le lot No 4AC appartenant à
 Monsieur Napoléon Bonliame soit
 évalué à \$45.00

Résolution No 302

Propose par Monsieur Antoine
 Bonliame. Seconde par Monsieur
 Rodolphe Barand que les comptes
 soient payés et qu'ils soient
 Adopté à l'unanimité

Province de Québec

Corporation Municipale de
 St-Francis Co. - Sag.

13 juillet 1899

A une séance spéciale de la
 Corporation Municipale de St-Francis
 tenue ce jour au lieu ordinaire des

séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents monsieur le Maire Henri Laprise, messieurs les conseillers René Poitras, Auguste Rochefort, Antonio Boulianne conseillers faisant quorum sous la présidence de monsieur le Maire passèrent les résolutions suivantes, cette assemblée spéciale a été convoquée par avis spécial pour homologuer le Rôle d'évaluation :

Résolution no 213

Proposé par monsieur Auguste Rochefort
 Secondé par monsieur René Poitras
 que le Rôle d'évaluation est homologué.
 Et ceci après lecture faite du Rôle d'évaluation
 Adopté à l'unanimité

Henri Laprise Maire
 Province de Québec

Corporation municipale de
 St-Hirmin, Co.-Lac

1^{er} Août 1949

A une séance ordinaire de la Corporation Municipale de St-Hirmin tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents M. le Maire Henri Laprise, messieurs les conseillers Joseph Dufour, René Poitras, Auguste Rochefort, Antonio Boulianne, Rodolphe Savard conseillers faisant quorum sous la présidence de monsieur le Maire passèrent

les résolutions suivantes:

Comptes présentés pour approbation:

Salaire Secrétaire pour le mois de
Juin 1949 810.41

Corporation Comté Saguenay

Règlement no 1 daté le 1^{er} septembre 853.85

Exp. Annuelle Comté Saguenay 828.41

Unité Sanitaire 810.65

8182.55

Résolution No 304

Propose par monsieur René Poitras
secondé par monsieur Auguste Rochefort
que les comptes soient payés tel que présentés.
Adopté à l'unanimité

Résolution no 305

Propose par monsieur Antonio
Bohannon secondé par monsieur
Joseph Dupont, que monsieur le
maire soit autorisé à signer la carte
d'assistance Publique de l'hôtel Dieu
St-Vallier de Chénouillet et celle de la
Clinique Roy & Paussegu de Québec pour
monsieur Philippe Rochefort pour frais
d'hospitalisation.

Adopté à l'unanimité:
Province de Québec

Corporation municipale de
St-Firmin Co-Sag -
6 septembre 1949

A une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Firmin tenue ce jour
au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures
du soir conformément aux dispositions du
code municipal de la Province de Québec
à laquelle session sont présents H. G.

Maire Henri Lapeire, assisté des
conseillers Joseph Dufour, René Poitras
Rodolphe Savard. Conseil
faisant l'ouverture sous la présidence
de monsieur le maire passent les
résolutions suivantes: Comptes présentés
pour approbation, Salaires du secrétaire
pour le mois de Août 1949 = \$11.42

Résolution No 306

Proposé par monsieur Joseph Dufour
secondé par monsieur René Poitras
que un terrain faisant partie du lot
lettre G (G Pte) Rang deux et appartenant à
monsieur Johnny Poitras soit porté au rôle
d'induction du nom de monsieur Louis
Henri Savard comme propriétaire.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No 307

Proposé par monsieur René Poitras
secondé par monsieur Rodolphe Savard
que la carte d'assistance publique de
Melle Marguerite Poitras (Johnny) soit refusée
pour le moment.

Adopté à l'unanimité

Résolution No 308

Proposé par monsieur Joseph Dufour
secondé par monsieur René Poitras
que les comptes soient déposés et
présentés. Adopté à l'unanimité

Henri Lapeire Maire

Province de Québec
 Corporation municipale de
 St-Hermin Co. Sag.
 3 Octobre 1849

Et une séance ordinaire de la corporation municipale de St-Hermin tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents Messieurs le maire Henri Laprise, Messieurs les conseillers Joseph Lefebvre René Poitras Auguste Rochefort Padoue Savard Antonio Boulianne conseillers faisant d'orum sous la présidence de Monsieur le maire passeront les résolutions suivantes

Comptes présentés pour approbation
 Salaire secretaire pour le mois de septembre \$10.⁴¹
 Résolution n° 309

Propose par Monsieur Antonio Boulianne
 seconde par Monsieur Auguste Rochefort
 que la demande de Monsieur David Poitras pour avoir un permis pour exploiter une salle de Pool lui soit accordée et que copie
 Cette résolution est ^{donnée par M. David Poitras} ~~est~~ votée contre cette résolution

Monsieur Padoue Savard

Résolution n° 310

Monsieur René Poitras donne avis de motion qu'à la séance ordinaire du conseil du mois de novembre il proposera un règlement pour fixer les heures de fermeture des salles de Pool dans les limites de la municipalité de St-Hermin

Résolution n° 311

Proposé par Monsieur Patrice Savard
secondé par Monsieur Antonio Bouhaine
que le taux de la taxe pour l'année 1950
reste au même taux que l'année dernière
soit 60% dans le Cent Piastre

Résolution n° 312 Adopté à l'unanimité

Proposé par Monsieur René Poitras
secondé par Monsieur Joseph Duguay
que les comptes soient faits tel que
présentés : Adopté à l'unanimité

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Hirmin Co. Sag

7 novembre 1949

À une séance ordinaire de la
corporation municipale de St-Hirmin
tenue ce jour au lieu ordinaire des
séances à 7 1/2 heures du soir conforme-
ment aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec à laquelle
session sont présents monsieur le
Maire Henri Laprise, messieurs les
Conseillers Joseph Duguay René Poitras
Auguste Rasputin Antonio Bouhaine
Conseillers faisant l'unanimité sous la
présidence de Monsieur le Maire passent
les résolutions suivantes :

Règlement n° 2 pour fixer les heures de fermeture des
Résolution n° 312

Salles de Pool : Proposé par Monsieur René Poitras
secondé par Monsieur Antonio Bouhaine
que les salles de Pool devront fermer à
minuit les Jours de fête et jours d'obliga-
tion à minuit, et ne pas ouvrir avant
midi les Dimanches et fêtes d'obligation

toute infraction au dit règlement sera passible d'une amende de 5.^{rs} plus des frais s'il y en a à faire :

Adopté à l'unanimité :

Résolution no 3/3

Proposé par Joseph Lysbur

Seconde par Monsieur René Poitras

quell suivant est autorisé à faire

Monsieur ou Monsieur de l'Institut

Monsieur Pelletier conservant la sance

de quelle Mairie Poitras (Johmy)

la déclaration assermentée suivante

l'quelle Mairie Poitras reside dans la municipalité de St-Amand

Co-Charlevil depuis environ 10 mois

et depuis environ deux semaines elle

travaille à l'hôpital St-Joseph, de la

Malbaie, donc elle ne reside pas

dans la municipalité de St-Amand

même si elle residait dans la

municipalité de St-Amand nous

considérons que son Père Monsieur

Johmy Poitras est capable de payer

l'hospitalisation de sa fille étant

donné qu'il est cultivateur ayant

des propriétés d'une valeur

de \$1500.⁰⁰ inscrit au rôle

d'évaluation de la corporation

municipale de St-Amand, et de

plus Monsieur Johmy Poitras posside

un Cabanon :

Comptes présentés pour approbation
 Salaire du Secrétaire pour le mois
 Octobre 1949 = \$10.41

Résolution no 314
 Proposé par Monsieur René-Poitras
 Approuvé par Monsieur Auguste
 Bochart Adopté à l'unanimité
 que les comptes soient payés tel que
 présentés;
 Henri Laprise Maire

Province de Québec
 Corporation municipale
 de St-Firmin Co. Sag.
 5 Décembre 1949

Et une séance ordinaire de la
 corporation municipale de St-Firmin
 tenue ce jour au lieu ordinaire des
 séances à 7 1/2 heures du soir conforme-
 ment aux dispositions du Code
 municipal de la province de Québec
 à laquelle session sont présents
 Monsieur le maire Henri Laprise
 Messieurs les conseillers Joseph Dufour
 Adrien Gaudreault René-Poitras
 Auguste Bochart Padoue Savard
 Conseillers formant l'Quorum sous la
 présidence de Monsieur le Maire
 passant les résolutions suivantes:

Comptes présentés pour approbation
 Salaire du Secrétaire pour le mois
 de Novembre 1949 = \$10.41

Résolution no 315
 Il est proposé par Monsieur Joseph Dufour
 secondé par Monsieur Adrien Gaudreault

que la part 5 Rang 1 Canton Saguenay
appartenant à monsieur Jean-Charles
Folmy Portas soit portée au rôle
d'évaluation au nom de monsieur
Philippe Savard ; et que les
lots 40 4 A Rang 1 et 2 A Rang 2
appartenant à M. Henry Dufour
soient portés au rôle d'évaluation au
nom de monsieur Joseph Dufour
comme propriétaire.

Adopté à l'unanimité :

Résolution no 316

Proposé par monsieur Pierre Portas
secondé par monsieur Auguste Rochefort
que le secrétaire est autorisé à engager
monsieur Pierre Laprise pour faire la
vérification des livres de la Corporation
municipale de St-Firmin pour
l'année 1949

Adopté à l'unanimité

Résolution no 317

Proposé par monsieur Auguste Rochefort
secondé par monsieur Rodolphe Savard
que l'entretien du chemin pour l'hiver 1950
à partir de la ligne du sentier jusqu'à
la ligne de monsieur ~~et~~ ^{Marcusse Savard} au
pied de la côte au Boulanger soit
donné à monsieur Joseph Laprise au
prix de \$100.00 (Cent dollars) il est
bien entendu que le dit chemin devra
être balisé avec des balises de sapin
ou d'épinette et le chemin devra être
entretenu tel que l'exige la loi

Adopté à l'unanimité

Et le contracteur à signer
Joseph Laprise

Resolution no 318

Propose par Messieurs Adrien Haudaut
seconde par Messieurs Auguste Rochefort
que les comptes soient payés tel que
présenté. - 3/0.41

Adopté à l'unanimité.

Henri Laprise Maire

Province de Québec. Corporation Municipale
de St. Thérèse Co. - Sag. 1 Janvier 1950

Avis public vous est par les présents donné
par Louis Henri Dufour président d'élection
qu'une assemblée publique de tous les électeurs
municipaux ayant droit de vote à l'élection
des conseillers aura lieu au lieu ordinaire des
séances du conseil mercredi le 11 Janvier 1950
à dix heures de l'avant-midi sous ma
présidence pour procéder à la mise en
nomination de trois conseillers en
remplaçant de Messieurs Auguste Rochefort
au siège no 4 Rodolphe Sabard au siège no 5
et Antoine Boulianne au siège no 6 tous
sortant de charge et dont le terme d'office
est expiré. Et si il est nécessaire le 16
Janvier 1950 un bureau de vote sera
ouvert de 7 heures du matin à 6 heures
du soir pour enregistrer les votes des
électeurs ayant droit de vote à la dite élection.

Et je certifie sous mon serment
d'office que cet avis public a été lu
et affiché à la porte de l'église après
la messe le dimanche 1^{er} Janvier 1950

Louis Henri Dufour

Président d'élection.

Province de Québec
Corporation Municipale de
St-Firmin, Co-Sag -
2 Janvier 1950

A une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Firmin tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances
à 7 1/2 heures du soir conformément aux
dispositions du code municipal de la
province de Québec à laquelle session
sont présents Monsieur le maire Henri
Laprise, Messieurs les conseillers
Joseph Dufaur - Adrien Gaudreault
Réné Portas Auguste Rochet Padoue
Savard Antonio Bonhame formant
quorum sous la présidence de
Monsieur le maire passèrent les
résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
Loyer de salle pour l'année 1949
15 Semaines à 1.^{re} par séance = 8/5.⁰⁰
Salaires du secrétaire pour le mois
de Décembre 8/10.⁴¹
8/25.⁴¹

Résolution no-319
Proposé par Monsieur Réné Portas
secondé par Monsieur Auguste Rochet
que les comptes soient payés tel que
présentés. Adopté à l'unanimité

Résolution no-320
Proposé par Monsieur Joseph Dufaur
secondé par Monsieur Réné Portas
que les séances du conseil pendant
1950 soient tenues chez Monsieur
Antonio Bonhame au même prix
soit 1.^{re} par séance. Adopté à l'unanimité

Henri Laprise Maire

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Hippolyte
Co-Dag

18 Janvier 1950

A une séance spéciale de la corporation
municipale de St-Hippolyte tenue ce jour
au lieu ordinaire à 7 1/2 heures du soir
conformément aux dispositions du Code
Municipal de la province de Québec à laquelle
l'assession sont présents M. le Maire Henri
Laprise, Messieurs les Conseillers Joseph Lefebvre
Adrien Handeault René Boivin Auguste
Rochet Antonio Boulianne
Conseillers formant quorum sous la
présidence de M. le Maire passent les
résolutions suivantes: Cette séance a été
convoquée pour passer une résolution pour
demander au Ministère des Travaux Publics
la réparation ^{de plus tôt possible} des deux ponts
de la Rivière aux Canards ^{et celui du ruisseau de}
Baie St-Catherine ^{et celui de ruisseau de}
dans les limites de la municipalité de
St-Hippolyte.

Résolution No 320

Proposé par Monsieur Antonio Boulianne
secondé par Monsieur Adrien Handeault
qu'une demande soit faite au Ministère
des Travaux Publics ^{demandant} la réparation des deux ponts
de la Rivière aux Canards et du
ruisseau de Baie St-Catherine, attendu que ces
deux ponts sont très dangereux pour la
circulation. Adopté à l'unanimité.

Henri Lefebvre Maire

Province de Québec
 Corporation Municipale
 de St-Hippolyte Co. Sag
 11 janvier 1930

Et une assemblée générale de tous les électeurs de la municipalité de St-Hippolyte tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant midi; cette assemblée fut convoquée par avis public en date du 11 janvier 1930 pour la mise en nomination de trois conseillers en remplaçant de messieurs Auguste Rochefort au siège no 4 Rodolphe Savard au siège no 5 et Antonin Poulianne au siège no 6 tous sortant de charge et dont le terme d'office est épuisé et dont les sièges sont déclarés vacants à l'expiration de leur terme et sous la présidence de Louis Henri Dufour.

Président d'élection:

1126. 3

Le Bulletin de présentation de monsieur Rodolphe Savard Cultivateur comme conseiller au siège no 5 signé par M. Antonin Poulianne secondé par M. René Poitras deux électeurs présents dûment qualifiés à voter cette présente élection, comme conseiller au siège no 5 de la Corporation Municipale de St-Hippolyte.

Admis par le président
 Louis Henri Dufour
 Président d'élection.

1896.5 Le Bulletin de présentation de monsieur
 Auguste Rochfort Cultivateur comme
 conseiller au siège no 4 signé par monsieur
 David Poitras, secondé par monsieur
 Joseph Dupon deux électeurs présents
 dûment qualifiés à voter à cette présente
 élection comme conseiller au siège no 4
 de la corporation municipale de St-Hippolyte
 Admis par le président
 Louis Henri Dupon
 Président d'élection:

1896.15 Le Bulletin de présentation de monsieur
 Antoine Bouhanna Journalier comme
 conseiller au siège no 6 signé par monsieur
 René Poitras secondé par monsieur
 Joseph Dupon deux électeurs présents
 dûment qualifiés à voter à cette présente
 élection comme conseiller au siège no 6
 de la corporation municipale de St-Hippolyte
 Admis par le président
 Louis Henri Dupon
 Président d'élection:

1896.45 Le Bulletin de présentation de monsieur
 Edgard Chellette Journalier comme
 conseiller au siège no 6 signé par
 monsieur Jean Louis Chellette secondé
 par monsieur Adrien Gaudreault
 deux électeurs dûment qualifiés à voter
 à cette présente élection comme
 conseiller au siège no 6 de la corporation
 municipale de St-Hippolyte
 Admis par le président
 Louis Henri Dupon
 Président d'élection

1626.55

Le Bulletin de présentation de sponsors
 Antoine Thérrien ~~Edgard Boulianne~~ ~~Ingenieurs~~ au siège
 no 4. Signé par sponsor Edgard
 Boulianne second par sponsor
 Adrien Gaudreault deux électeurs dument
 qualifiés à voter à cette présente élection
 comme conseiller au siège no 4 de la
 corporation municipale de St-Hermine
 Admis par le président
 Louis Henri Lysour
 Président d'élection;

Province de Québec.

Corporation municipale de
 St-Hermine - Co. - Sag
 15 Janvier 1950

Avia public vous est par la présente
 donné que demain le 6 Janvier mil neuf
 cent-cinquante au lieu ordinaire des
 séances du conseil de 8 heures du matin
 à 6 heures du soir il y aura votation
 pour élire deux conseillers. Les candidats
 comme conseiller au siège no 4 sont
 messieurs Auguste Rochfort Cultivateur
 et Antoine Thérrien Ingénieurs, et les
 candidats comme conseiller au siège no 6
 sont messieurs Antoine Boulianne
 Journalier et Edgard Chellette Journalier
 tous de la paroisse de St-Hermine
 Forme sous ma signature à
 St-Hermine ce dix-neuvième jour de
 Janvier mil neuf cent cinquante,
 et je certifie sous mon serment
 d'office que cet avis public a été lu et
 affiché par moi à la porte de l'église

après la messe en date du quinze janvier
nyil neuf cent cinquante.

Louis Henri Dupont.

Président d'élection.

16 janvier 1950

Lors de l'élection tenue ce jour il y a eu

85 votes enregistrés pour monsieur

Antonio Bouhaine conseiller au siège no 6

81 votes pour monsieur Auguste Rochfort
conseiller au siège no 4

54 votes pour monsieur Edgard Huellé
candidat au siège no 6

59 votes pour monsieur Antoine Fernier
candidat au siège no 4

Total des votes enregistrés 279

Bulletins rejetés et nuls 13

Oris spécial à monsieur Rodolphe Barard
en date du 11 janvier 1950 vous avez été
élu conseiller au siège no 5 par acclamation
de la corporation municipale de

St. Firmin pour un terme de 2 ans
et je certifie sous mon serment d'office
que cet avis a été laissé à Mr Rodolphe
Barard.

Louis Henri Dupont

Président d'élection

Oris spécial à messieurs Antonio

Bouhaine et Auguste Rochfort

en date du 12 janvier 1950 monsieur
Antonio Bouhaine a été élu conseiller
au siège no 6 pour un terme de 2 ans

et Mr Auguste Rochfort a été élu conseiller
au siège no 4 pour un terme de 2 ans

de la corporation municipale de

St. Firmin - Co. Sag.

16 janvier 1950

Je proclame Messieurs Antonio
Boulianne élu conseiller au siège no 6
et Messieurs Auguste Rochefort élu
conseiller au siège no 4 de la
Corporation Municipale de St-Hippolyte.
Louis Henri Dufour
Président d'Élection.

Nous sous signe Auguste Rochefort, et
Antonio Boulianne ayant été élus
conseillers faisons serment chacun pour
nous même que nous remplirons bien
les devoirs de notre charge au meilleur
de notre jugement et de notre capacité.
Que Dieu nous soit en aide

Antonio Boulianne
Auguste Rochefort

Assurément devant moi à
St-Hippolyte le Vingt-cinquième jour
de janvier mil neuf cent cinquante.
Louis Henri Dufour
Secrétaire-Trésorier

Je sous signe Rodolphe Savard ayant
été élu conseiller fait serment que
je remplirai bien les devoirs de ma
charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité. Que Dieu lui soit en aide.
Rodolphe Savard

Assurément devant moi à St-Hippolyte
le deuxième jour de Février mil neuf
cent cinquante.

Louis Henri Dufour
Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec
Corporation Municipale de

St-Hippolyte Co. - Sag.
6 Février 1950

A une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hippolyte tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances à

7 1/2 heures du soir conformément aux
dispositions du code municipal de la
province de Québec à laquelle session
sont présents monsieur le Maire Henri
Laprise, ainsi que les conseillers Joseph
Lefort, Adrien Gaudreault, René Poitras,
Auguste Rochefort, Rodolphe Savard.

Antonin Boulianne conseillers formant
l'assemblée sous la présidence de ce
même passèrent les résolutions suivantes.
Comptes présentés pour approbation

Résolution no 321

Proposé par monsieur Auguste Rochefort
secondé par monsieur René Poitras
que Louis Henri Lefort soit réélu
secrétaire pour l'année 1950 au prix de
\$125.00 Adopté à l'unanimité.

Comptes présentés pour approbation

Règlement no 1 Corp. Co. Sag.

Terme due le 1^{er} mars 1950 = \$ 853.15

Imprimerie de Charlevoix pour frais

d'élection municipale

\$ 17.41

Police de garantie caution sec-trés

pour l'année 1950

\$ 10.00

Fourme d'effier pour Lionel Poitras

pour élection

\$ 5.00

Salaire secrétaire pour le mois de février

\$ 10.00

Payer salle pour la journée de la

réunion d'élection municipale le 16

Janvier 1950

\$ 5.00

\$ 100.90

Résolution no 322

Il est proposé par monsieur Joseph Dufour
secondé par monsieur Antoine Boulbienne
que les comptes soient passés tel que
présentés au montant de \$100.00

Adopté à l'unanimité

Résolution no 323

Proposé par monsieur Joseph Dufour
secondé par monsieur Rodolphe Dorval
une demande soit faite au ^{département des} Travaux publics
Fédéral par l'entremise de notre député

Monsieur Auguste Galtier pour faire
faire des brèes lames pour empêcher
la mer de détruire les terrains situés
le long de la mer dans la paroisse de
St-Hirmin étant donné que notre paroisse
est appelée à disparaître si rien n'est fait en ce
sens prochainement

Adopté à l'unanimité

Henri Laprise Maire

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Hirmin. 6 Mars 1900

Résolution no 324

Il est proposé par monsieur Rodolphe
Dorval secondé par monsieur Auguste
Rachepart, que monsieur René-Poitras
soit nommé président pour présider la
séance de ce soir en remplaçant de
monsieur Levesque qui est absent.

Adopté à l'unanimité

Une séance ordinaire de la corporation municipale de St-Hirmin
tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à laquelle
sont présents M. le président René-Poitras. M. les conseillers Joseph
Dufour Auguste Rachepart Rodolphe Dorval Antoine Boulbienne

conseillers formant quorum sous la présidence de M.
Le président passeront les résolutions suivantes

Résolution no 325

Il est proposé par Monsieur Joseph Lysure
secondé par Monsieur Antoine Boulianne
que Monsieur Patrick Poitras soit nommé
inspecteur de chemin à partir du pont de
la rivière au Canard jusqu'au ruisseau de St-
Catherine; et que Monsieur Joseph Lysure
soit renommé inspecteur de chemin à partir
du Pont de la Rivière au Canard jusqu'au ruisseau
du serpent. Adopté à l'unanimité

Signé du

Comptes présentés pour approbation

Travaux du secrétaire pour le mois
de Février

\$ 17.41

Dû à Monsieur Antoine Lervin avocat
pour consultation légale pour l'élection

municipale du 17 Janvier 1952

\$ 2.00

Total \$ 12.41

Résolution no 326

Il est proposé par Monsieur Rodolphe Savard
secondé par Monsieur Auguste Rochefort
qu'une demande soit faite à Monsieur
le Facteur Arthur Leclerc notre député
provincial pour nous faire obtenir un
octroi de \$3000.00 pour l'amélioration des
routes de terres dans les limites de notre
municipalité. Adopté à l'unanimité

Résolution no 327

Il est proposé par Monsieur Joseph Lysure
secondé par Monsieur Antoine Boulianne adopté
à l'unanimité que Messieurs René Poitras et Auguste
Rochefort sont autorisés à aller en délégation
à la prochaine session de la résolution no 326
à notre député Monsieur le F. Arthur Leclerc
concernant notre demande d'un octroi au
montant de \$3000.00 pour l'amélioration de

nos routes de terre :

Résolution no 325

Éléct proposé par M. Joseph Dupon
 Secondé par M. Auguste Rachet
 que les comptes soient jugés tel que
 présentés : soit 8/2.41

Adopté à l'unanimité
 René Poitras Président
 Province de Québec
 Corporation municipale de
 St-Hermine

3 Avril 1950

A une séance ordinaire de la
 corporation municipale de St-Hermine
 tenue ce jour au lieu ordinaire
 des séances à 7 1/2 heures du soir
 conformément aux dispositions du
 Code municipal de la Province de
 Québec à laquelle session sont
 présents M. le maire Henri Lapin
 Messieurs les conseillers Joseph Dupon
 René Poitras Auguste Rachet
 Rodolphe Armand Antonio Boulianne
 conseillers formant Bureau sous
 la présidence de M. le maire
 approuvent les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
 Vérification des livres par M. Pincé
 pour l'année 1949 - 840.00

Travail au fossé de la route de l'église
 par M. Antoine Boulianne
 8 heures à 0.40 =

Ministère de la Santé entretien des

alliés nés l'année du somme 1950 - 850.00

1 Voyage déléation à la G. albais 824.00

714.20

Résolution no 329

Proposé par monsieur Joseph Dubou
secondé par monsieur René Poitras
que le rapport de vérification pour
l'année 1949 est accepté.

Adopté à l'unanimité.

Assistance Publique pour monsieur Philippe Rochefort
Chirurgien Paul Roussseau Gubec et Hôtel-Lien
St Vallier Chironin 8/30.30
Salaires Secrétaire après de mardi 8 10.41
Total 8 258.11

Résolution no 330

Proposé par M. René Poitras secondé par
monsieur Auguste Rochefort que les
comptes soient payés tel qu'ils sont présentés.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 331

Proposé par monsieur Rodolphe Savard
secondé par monsieur Antonio Bouliaume
que monsieur le maire est autorisé
à signer la carte de monsieur Gilbert Lefrère
pour assistance publique

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 332

Proposé par monsieur Joseph Dubou
secondé par monsieur René Poitras que
la démission de monsieur Adrien Gaudreault
comme conseiller au siège no 2 est acceptée.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 333

Proposé par monsieur Rodolphe Savard
secondé par monsieur Antonio Bouliaume
que monsieur Daniel Savard soit nommé
conseiller au siège no 2 en remplaçant de

de monsieur Adrien Gaudreault
démisionnaire : Adopté à l'unanimité

Henri Laprise Maire

Corporation municipale de
St-Firmin. 4 Avril 1950

Pria Spécial à M. Daniel Savard
Le date du 3 Avril 1950

Vous avez été nommé conseiller
au siège no 2 de la corporation
municipale de St-Firmin en
remplaçant de M. Adrien Gaudreault
démisionnaire ; et il est à vous
mon serment d'office qui un avis
a été laissé à lui même ou à une
personne raisonnable de son domicile :

Donné Henri Dupont
Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec

24 Avril 1950 Corporation municipale de
St-Firmin. Co-Charlevoix

Je soussigné Daniel Savard
ayant été nommé conseiller au
siège no 2 de la corporation
municipale de St-Firmin
en remplaçant de monsieur
Adrien Gaudreault démissionnaire
fait serment que je remplirai
bien les devoirs de ma charge
au meilleur de mon jugement et de
ma capacité. Que Dieu me soit en aide.

Daniel Savard

Reconnu devant moi à St-Firmin
le vingt-quatrième jour d'avril 1950
cert. Enquante. Donné Henri Dupont. Sec. Trés.

Province de Québec: 29 Avril 1960.

Corporation municipale de
St-Hermine Co. Chazyville

Je soussigné Joseph Laprise
ayant été nommé inspecteur de
chemin ferai que je remplirai bien les
devoirs de ma charge au meilleur
de mon jugement et de ma capacité
que l'un me soit en aide

Joseph Laprise

Prasement devant moi à

St-Hermine ce Vingt-neuvième jour
d'avril mil neuf cent - Sixante

Louis Henri Lefoy

Secrétaire - Trésorier.

Province de Québec
 Corporation municipale de
 St-Hermine-Les-Charlevoix
 14 mai 1950

A une séance ordinaire de la
 corporation municipale de
 St-Hermine tenue ce jour au lieu
 ordinaire des séances à 7 1/2 heures
 du soir conformément aux dispositions
 du code municipal de la province
 de Québec à laquelle session sont
 présent yonaiers Le Président
 René-Poitras, Messieurs les
 conseillers Daniel Savard
 Auguste Rochefort, Rodolphe Savard,
 Antonio Bonliame, conseillers
 formant quorum sous la
 présidence de monsieur le président
 passèrent les résolutions suivantes:

Résolution n° 334

Il est proposé par monsieur Auguste
 Rochefort secondé par monsieur
 Rodolphe Savard que monsieur
 René-Poitras soit nommé président
 de cette séance: Adopté à l'unanimité

Résolution n° 335

Proposé par monsieur Antonio
 Bonliame secondé par monsieur
 Rodolphe Savard que le tarif des
 licences de commerce pour l'année 1950
 reste au même tarif que l'année dernière:

Adopté à l'unanimité

Comptes présentés pour approbation
 l'entretien chemin d'hiver due à
 monsieur Paul Ph. Laprise \$ 100.00
 Salaires mérités pour le mois

Avril 1950

Total

210.41

2130.41

Résolution no 336 2110.41

Il est proposé par monsieur Daniel Savard
secondé par monsieur Auguste Rochfort
que les comptes soient faits et que
présentés. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 336

Proposé par monsieur Auguste Rochfort
secondé par monsieur Rodolphe Savard
que le secrétaire est autorisé à payer à
monsieur Philippe Gaudreault la somme
de 4.80 pour 12 heures d'ouvrage au
poste de la route de l'église à raison de
0.40 de l'heure. Adopté à l'unanimité.

René Poitras Président
Louis Henri Lybier Sec-Tres.

Province de Québec
 Corporation municipale
 De St-Hermin
 Co-Charlevoix

5 Juin 1937

Résolution no 337

Propose par monsieur Auguste
 Rochefort secondé par monsieur
 Daniel Savard que monsieur
 René Poitras soit nommé
 président de la séance de ce soir

Adopté à l'unanimité

À une séance ordinaire de la
 Corporation municipale de
 St-Hermin tenue ce jour au lieu
 ordinaire des séances à 7 1/2 heures
 du soir conformément aux dispositions
 du code municipal de la province
 de Québec à laquelle session
 sont présents monsieur le
 président René Poitras, monsieur le
 conseiller Daniel Savard, Joseph F. Fournier
 Auguste Rochefort Pauline
 Savard conseillers formant
 unanimité sous la présidence de
 monsieur le président passeront
 à la résolution suivante.

conseillers

Résolution no 338

Propose par monsieur Daniel Savard
 secondé par monsieur Joseph F. Fournier
 que les lots no 4-A-11 et 4-A-12 Rang B
 appartenant à la compagnie Priel Brothers
 soit portés au rôle d'évaluation au nom
 de monsieur Louis Joseph Thériault
 comme propriétaire.

Adopté à l'unanimité

Résolution no 338

Propose par monsieur Joseph Dupon
secondé par monsieur Auguste
Rochfort que les lots no 4A11 et 4A12
appartenant à monsieur Louis Joseph
Therrien soit évalués à \$150.00

Adopté à l'unanimité

Résolution no 339

Propose par monsieur Auguste
Rochfort secondé par monsieur
Pédou Savard que la maison appartenant
à monsieur Yapolio Banliame
soit évaluée à \$825.00

Adopté à l'unanimité

Résolution no 340

Propose par monsieur Daniel Savard
secondé par monsieur Joseph Dupon
que la maison appartenant à
monsieur César Panammi (fils) soit
évaluée à \$250.00

Adopté à l'unanimité

Résolution no 341

Propose par monsieur Joseph Dupon
secondé par monsieur Auguste
Rochfort que la maison appartenant
à monsieur Bossario Landheault
soit évaluée à \$600.00

Adopté à l'unanimité

Résolution no 342

Propose par monsieur Auguste
Rochfort secondé par monsieur
Pédou Savard que l'évaluation de
la compagnie Price Brothers soit
diminuée de \$100.00 en regard des
lots vendus à monsieur Louis Joseph

Therrien

Adopté à l'unanimité
Résolution no 344

Proposé par monsieur Podoul
Savard secondé par monsieur
Daniel Savard que le secrétaire
est autorisé d'écrire à la
compagnie Price Brothers pour
nous donner ^{le terrain pour} la continuation de
la route nationale jusqu'à l'église
qui est la route de l'église Adopté à l'unanimité

Résolution no 343

Proposé par monsieur Daniel Savard
secondé par monsieur Joseph Dupuis
que les comptes soient payés tel
que présenter soit 10.41
pour salaire du secrétaire pour
le mois de mai 1950.

Adopté à l'unanimité
Reni Citas Président

Résolution no 346

Proposé par monsieur Joseph Dupuis
secondé par monsieur Eugène
Baehert que le rôle d'évaluation
est révisé pour l'année 1950

Adopté à l'unanimité

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Firmin Co - Charlevoix
3 juillet 1950

A une séance ordinaire de la
corporation municipale de St-Firmin
tenue ce jour au lieu ordinaire des
séances à 7½ du soir conformément
aux dispositions du code municipal

de la province de Québec à laquelle
session sont présents ~~sur~~ le maire
Henri Laprise, y assistent les
conseillers Joseph Dupon Daniel Savard
Béné-Poitras Auguste Rochefort
Rodolphe Savard Antonio Boulhame
conseillers formant Quorum sous
la présidence de ~~sur~~ le maire firent
les résolutions suivantes :

Résolution no 347

Propose par ~~sur~~ Joseph Dupon seconde
par ~~sur~~ Daniel Savard que le lot 4A-4
Bang B Canton Saguenay ~~appartient~~ ainsi que
la maison qui y est érigée appartenant à la
compagnie Price Brothers soit portée au
rôle d'évaluation au nom de monsieur
Emile Boulhame comme propriétaire.

Adopté à l'unanimité

Résolution no 348

Propose par ~~sur~~ Béné-Poitras seconde
par ~~sur~~ Auguste Rochefort que le
terrain appartenant à ~~sur~~ Emile
Boulhame soit évalué à \$100.⁰⁰ et que
la maison appartenant à ~~sur~~ Emile
Boulhame soit évalué à \$250.⁰⁰

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 349

Propose par ~~sur~~ Auguste Rochefort
seconde par ~~sur~~ Rodolphe Savard
que l'évaluation de la Compagnie Price
soit diminuée de 350.⁰⁰ en regard du
terrain et de la maison qu'ils ont vendue
à ~~sur~~ Emile Boulhame.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 338

Proposé par M. Rodolphe Savard
secondé par M. Antonio Paulin
que les comptes soient payés et
présentés soit

Salut. secrétaire pour le mois
de juin 8/10.4

Monsieur Antonio Paulin. donne
avis de motion qu'à une séance
spéciale le 17 juillet il proposera
un règlement pour imposer une
taxe spéciale pour ^{une} intervention pour
une garde malade dans notre paroisse;

Henri Lefrère Maire
Province de Québec
Corporation municipale de
St-Firmin Co. Charlevoix
17 juillet 1957

A une séance spéciale de la corporation
municipale de St-Firmin tenue
ce jour qu'il y a eu ordinaire des séances
à 7 1/2 heures du soir conformément
aux dispositions du code municipal
de la province de Québec à laquelle
séance sont présents M. le maire
Henri Lefrère, Messieurs les
conseillers Joseph Lefrère, Daniel Leard
Bern. Portier, Chevalier Rochfort
Rodolphe Savard, Antonio Paulin
conseillers formant l'assemblée
sous la présidence de M. le Maire
passèrent les résolutions suivantes
cette assemblée a été reconnue

sur avis de médecins de M^r Antonio
Boulianne pour imposer une taxe
spéciale pour une subvention
pour une garde malade dans notre
paroisse et pour homologuer le
rôle d'évaluation:

Résolution no 351

Il est proposé par Monsieur Padoue
Savard secondé par Monsieur René Fortin
que la maison de Monsieur Joseph
Boulianne soit évaluée à \$ 675.⁰⁰

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 352

Il est proposé par Monsieur Daniel
Savard secondé par Monsieur Joseph
Dufour que le rôle d'évaluation est
homologué pour l'année 1950

Adopté à l'unanimité

Résolution no 353

D'une assemblée ^{spéciale} régulière de la
corporation municipale de St-Firmin
et pour répondre au désir et au
besoin urgent de tous les citoyens
de la dite municipalité:

Il est proposé par Monsieur Antonio
Boulianne secondé par Monsieur
Padoue Savard que demande soit faite
au ministre de la Santé à Québec,
monument: Monsieur le sous-
ministre de la Santé à l'effet
d'obtenir une garde malade pour
notre paroisse. Et pour rendre
possible cette réalisation, la corporation
municipale de St-Firmin accepte et
se détermine à prendre les moyens

nécessaires pour payer mensuellement,
le dernier jour du mois, à la garde-
meuble résidente la somme de \$15.⁰⁰
(Linge, Lollards & prêtement) faute de
quoi il pourra être considéré par le
gouvernement qu'on ne désire plus
les biens de l'une garde-meuble dans
la paroisse: Adopté à l'unanimité.

Résolution No 354

Il est proposé par le maire
Antoine Bouchonnière, secondé par
Monsieur Daniel Savard qu'il soit
accordé un permis à M. Robert
Bochfort pour l'exploitation d'une
salle de Pool et que copie du règlement
municipal lui soit donnée.

Adopté à l'unanimité.
Résolution No 355

Il est proposé par Monsieur Auguste
Bochfort secondé par Monsieur
Poloul Savard que le conseil dépense
creuse les deux fossés de la rue de
l'église et répare les ponceaux
de la dite rue.

Adopté à l'unanimité.
Henri Laprise Maire

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Thérèse, Co-Charlevoix
7 Août 1950

Une séance ordinaire de la
corporation municipale de
St-Thérèse tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances à 7 1/2
du soir conformément aux.

dispositions du code municipal de
la province de Québec à laquelle session
ont présenté monsieur le maire
Henri Lapierre, messieurs les conseillers
Joseph Duber, René Poitras, Pauline
D'Amour, Antonio Boulianne, conseillers
formant l'assemblée sous la présidence
de monsieur le maire passeront les
résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
Résolution no 356

Il est proposé par monsieur Antonio

de Méghe

Résolution No 357

Comptes présentés pour approbation: Travail pour réparations à la rue

Lue à M. Rosario Boudreau

43 heures à 1.50 = \$ 21.50

206 Pieds bois à 4 1/2 du Pied \$ 9.25

M. Edmond Thérien

38 heures à 0.50 = \$ 19.00

M. William Thérien 30 heures

à 0.50 = \$ 15.00

M. Léonidas Dupont 5 heures

Lève un cheval à 0.65 \$ 3.25

M. Cyrille Dupont 10 Lbs clous

à 0.12 = \$ 1.20

Tape 0.03 = \$ 0.13

M. Napoleon Boudreau 12 Lbs

de clous à 0.10 = \$ 1.20

M. Eugène Lefrancis 25 Billets

à 0.50 = \$ 12.50

M. Patrice Savard transport

du bois \$ 4.00

M. Gilbert Lefrancis 30 heures

à 0.60 = \$ 18.00

M. Henri Lefrancis Téléphone

Salair Secrétaire pour le mois \$ 1.25

de juillet

Total \$ 116.62

Résolution no 357

Il est proposé par monsieur Padoue
secondé par monsieur Joseph
Dufour que les comptes soient payés
tel que présentés;

Adopté à l'unanimité:

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Himmin, Co. G. Hurkoff

5 Septembre 1930

À une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Himmin tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances à 4 1/2 heures
du soir conformément aux dispositions du
code municipal de la province de Québec à
laquelle session sont présents M. le maire
Henri Lapinae Messieurs les conseillers
Joseph Dufour René Poitras Auguste Rochefort
Padoue secondé Antonio Baulianne
conseillers formant l'assemblée sous la
présidence de M. le maire passent les
résolutions suivantes

Comptes présentés pour approbation

Due à Vignault & Vignault & Co. pour rachat
de l'acte de ^{no 2163} donation de la compagnie Price
Brothers & Co. Ltd à la corporation municipale
de St-Himmin.

Salaires secrétaire pour le mois
de ~~juillet~~ 1930

\$ 44.50

\$ 10.41

Total

\$ 54.91

Résolution no 358

Il est proposé par monsieur Auguste
Rochefort secondé par monsieur René Poitras
que les comptes soient payés tel que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Résolution No 357

Il est proposé par Monsieur Joseph Dupon
 seconde par Monsieur Rodolphe Savard
 qu'une demande soit faite à notre
 député Monsieur Auguste Maltais
 de nous faire construire une nouvelle
 Salle d'attente ^{de 30 pieds par 20} sur le quai de Bail-Sto-Latherine
 étant donné que celle que nous avons
 actuellement n'est plus convenable
 Adopté à l'unanimité
 Henri Lefrère Secrétaire

Province de Québec

Corporation Municipale de
 St-Firmin Co-Charlevoix
 2 Octobre 1950

Résolution No 360

Il est proposé par M. Auguste Rochefort
 seconde par M. Rodolphe Savard
 que M. René Portier est nommé
 Président de la séance de ce soir
 M. le Maire étant absent.

Adopté à l'unanimité

Province de Québec

Corporation Municipale de
 St-Firmin Co-Charlevoix

À une séance ordinaire de la corporation
 municipale de St-Firmin tenue ce jour
 au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures
 du soir conformément aux dispositions
 du code municipal de la province de
 Québec à laquelle session sont présent
 M. le Président René Portier, M. le Maire
 les conseillers Joseph Dupon,
 Auguste Rochefort Rodolphe Savard.

conseillers formant quorum sous la
présidence de M. Le président passèrent les
résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
Salaires secrétaire pour le mois
de Septembre 8/11.41

Résolution no 361

Il est proposé par M. Joseph Dupuc
secondé par M. Auguste Rochefort
que le taux de la taxe soit fixé au
même taux que la année dernière pour
l'année 1951 soit 6 1/4 dans le cent piastres

Adopté à l'unanimité

Résolution no 362

Il est proposé par M. Auguste Rochefort
secondé par M. Rodolphe que les comptes
soient payés tel qu'il se présente :

Rene Fectras Président

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Henri Co-Charlevoix

6 Novembre 1950

Résolution no 363

Il est proposé par M. Rodolphe Savard
secondé par M. Auguste Rochefort
que M. René Polthas soit nommé
président pour présider à la séance de ce
soir :

Adopté à l'unanimité

Une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Henri tenue ce jour
au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures
du soir conformément aux dispositions
du code municipal de la province de
Québec à laquelle session sont

présent M. le président Béné Poitras
 assistent les conseillers Joseph Dupuis
 Auguste Bocheport Rodolphe Savard
 Les conseillers forment unanimité sous
 la présidence de M. le président
 passent les résolutions suivantes
 Comptes présentés pour
 approbation: Délaisse du secrétaire pour
 le mois d'Octobre 8/10.⁴¹

Résolution no 364

Il est proposé par M. Joseph Dupuis
 seconde par M. Auguste Bocheport
 que l'entretien du chemin pour l'hiver
 1951 à partir de la ligne du serpent
 jusqu'à la ligne de M. Marcie Savard
 soit donné à M. Joseph Dupuis au prix
 de 8/10.⁰⁰ (Cent Dollars) et il est bien
 entendu que le dit chemin devra être
 balisé avec des balises de sapin ou
 d'épinette et être entretenu tel que
 l'exige la loi: Adopté à l'unanimité

Résolution no 365

Il est proposé par M. Auguste
 Bocheport seconde par M. Rodolphe
 Savard que les propriétaires de
 tracteurs à chenilles devront se procurer
 des semelles (supports) en bois pour
 passer sur les ponts dans la limite
 de notre municipalité ou si non
 une taxe leur sera imposée et un
 avis sera donné aux intéressés: Adopté à l'unanimité

Résolution no 366

Il est proposé par M. Rodolphe
 Savard seconde par M. Joseph
 Dupuis que les comptes soient

M. le secrétaire à Dupuis

avis sera donné aux intéressés

payé tel que présenté :

Adopté à l'unanimité :

Berné Fortin Président
Province de Québec
Corporation Municipale de
St-Himelin-Co-Charlevoix

4 Décembre 1950

A une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Himelin tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du
soir conformément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec.

La séance est ajournée à une séance
spéciale ou régulière.

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Himelin-Co-Charlevoix.

31 Décembre 1950

Voie publique est par les présents
donnée par Louis Henri Dupuis président
d'élection qu'une assemblée publique de tous
les électeurs municipaux ayant droit de vote
à l'élection de maire et de conseillers aura
lieu au lieu ordinaire des séances du conseil
mercredi le 14 Janvier 1951 à dix heures
de l'avant-midi sous ma présidence
pour procéder à la mise en nomination
d'un maire en remplaçant M.

Henri Dupuis et de trois conseillers
dont M. Joseph Dupuis au siège no 1
M. Daniel Savard au siège no 2 M.

Berné Fortin au siège no 3 sans
sortant de charge et dont le terme
d'office est épuisé ; et que le 15 Janvier

1851 est nécessaire un bureau
de rotation sera ouvert au lieu ordinaire
des séances de 8 heures du matin à
6 heures du soir pour la réception des
votes des électeurs pour les candidats
mis en nomination. Et je certifie
sous mon serment d'office que cet
avis public a été lu et affiché par
moi après la messe à la porte de
l'église en date du trente et un
décembre mil-neuf-cent-vingt-cinq.
Louis Henri Dupuis
Président d'élection.

Province de Québec
Corporation Municipale de
St-Firmin-Co-Charlevoix
2 Janvier 1851

Résolution no 367

Il est proposé par M. Auguste
Rockfort secondé par M. Joseph Dupuis
que M. René Portas soit nommé
président pour présider à la séance
de ce soir M. Le maire étant absent.

Adopté à l'unanimité

À une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Firmin tenue ce
jour ad lieu ordinaire des séances à 7 1/2
heures du soir conformément aux
dispositions du code municipal de
la Province de Québec à laquelle session
sont présents M. le Président
René Portas Messieurs les conseillers
Joseph Dupuis Daniel Savard
Auguste Rockfort Odoue Savard

Antonio Boulianne conseiller formant
quorum sous la présidence de M. le
président passèrent les résolutions
suivantes:

Comptes présentés pour approbation
Salaire du secrétaire pour le mois
de novembre 1950 \$10.⁴¹

Salaire du mois de décembre \$10.⁴¹

Résolution no 368 Total \$20.⁸²

8/4

René Savard

Il est proposé par M. Antonio Boulianne
secondé par M. Daniel Savard que le
lot de terre no huit A (8A) Rang A Canton
Saguenay ainsi que les bâties dessus
constituées et appartenant à Monsieur
Joseph Savard soit portés au rôle
d'évaluation au nom de Monsieur
René Savard.

Adopté à l'unanimité

Résolution no 369

8/3

René Savard

Il est proposé par M. Rodolphe Savard
secondé par M. Auguste Bocheport
que la terre portant le no huit B (8B) dans
le rang A Canton Saguenay appartenant à
Monsieur Armand Racine soit portée au
rôle d'évaluation au nom de Monsieur
René Savard.

Adopté à l'unanimité

Résolution no 370

Il est proposé par M. Daniel Savard
secondé par M. Joseph Leduc que le
lot portant le no 49 dans le Rang 1
Canton Saguenay appartenant à Monsieur
Louis Maillet soit porté au rôle
d'évaluation au nom de M. Charles
Maillet. Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 371

Il est proposé par monsieur
 Padoul Savard secondé par
 M. Antonio Boulianne que la
 demande de monsieur le curé
 Oscar Blondin concernant les
 animaux errants soit laissée en
 suspens pour étude.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 372

Il est proposé par monsieur Padoul
 Savard secondé par monsieur
 Daniel ^{Savard} que le conseil fasse ouvrir le
 chemin à la circulation d'été ~~tous les~~
 ou il y a des bords de rive dans notre
 paroisse pour une fois seulement.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 373

Il est proposé par monsieur Joseph
 Dupont secondé par monsieur Daniel
 Savard que le secrétaire est autorisé à
 payer la solde de la garde ~~de~~
 de premier février au montant de \$13.⁰⁰

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 374

Il est proposé par monsieur Auguste
 Rochefort secondé par monsieur
 Padoul Savard que le secrétaire est
 autorisé à engager M. Pierre Laprise (C.P.)
 pour faire la vérification des livres
 pour l'année 1880.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 375

Il est proposé par M. Padoul Savard
 secondé par M. Antonio Boulianne

que les comptes soient payés et que
présentes:

Adepte, à l'unanimité
Henri Leclerc
Président

Province de Québec
Corporation municipale de
St-Hermine Co-Charlevoix
18 janvier 1951

À une assemblée générale de tous les
électeurs de la municipalité de St-Hermine
tenue ce jour au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'avant midi;
cette assemblée fut convoquée par avis public
en date du 31 décembre 1950 pour la
mise en nomination d'un maire en
remplaçant de M. Henri Laprise; et
de trois conseillers en remplaçant de
messieurs Joseph Dupont au siège no 1
Daniel Savard au siège no 2 et René
Roitac au siège 3 tous sortant de
charge et dont le terme d'office est
épuisé et dont les sièges sont déclarés
vacants à l'expiration de leur terme,
et sous la présidence de Louis Henri Dupont
Président d'élection:

1026.5 Le Bulletin de présentation de M.
Willie Savard Cultivateur comme
candidat à la mairie proposé par
M. Rodolphe Savard Cultivateur
secondé par M. Paul Étienne Boulianne
garagiste. Les électeurs présents d'unement
qualifiés à voter à cette élection comme
maire de la Corporation municipale

de St-Hippin.

Admis par le président
Louis Henri Dupon.
Président d'élection.

10th. 8

Le bulletin de présentation de M.
Joseph Dupon Cultivateur comme
conseiller au siège no 1 signé par
M. Paul-Henri Boulianne Navigateur
deuxième par M. Robert Rochfort
Cultivateur deux électeurs présents dûment
qualifiés à voter à cette présente élection
comme conseiller au siège no 1
de la corporation municipale de
St-Hippin.

Admis par le président
Louis Henri Dupon.
Président d'élection.

10th. 13

Le Bulletin de présentation de M. Daniel
Dorard Hotelier comme conseiller au
siège no 2 signé par M. Robert Rochfort
Cultivateur deuxième par M. Paul-Henri
Boulianne Navigateur deux électeurs présents
dûment qualifiés à voter à cette présente
élection comme conseiller au siège no 2
de la Corporation municipale de St-Hippin.

Admis par le président
Louis Henri Dupon.
Président d'élection.

10th. 20

Le Bulletin de présentation de M. Emile
Boulianne Journalier comme conseiller
au siège no 3 signé par M. Paul-Henri
Boulianne Navigateur deuxième par

M. Rodolphe Savard Cultivateur des électeurs
présentement qualifiés à voter à cette
élection comme conseiller au siège
no 3 de la corporation municipale de
St-Firmin. Admis par le président
Louis Henri Dupon
Président d'élection

Je proclame M. Willis Savard ^{Cultivateur} élu par
acclamation pair de la corporation
municipale de St-Firmin

Je proclame M. Joseph Dupon ^{Cultivateur}
élu par acclamation conseiller au siège no 1
de la corporation municipale de St-Firmin
Je proclame M. Daniel Savard ^{Forgeron} élu
par acclamation conseiller au siège no 2
de la corporation municipale de St-Firmin

Je proclame M. Emile Boulianne ^{Forgeron} élu
par acclamation conseiller au siège no 3
de la corporation municipale de
St-Firmin.
Louis Henri Dupon
Président d'élection.

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Hippolyte Co-Charlevoix

5 Février 1937

À une séance ordinaire de la
corporation municipale de St-Hippolyte
tenue ce jour au lieu ordinaire des
séances à 7 1/2 heures du soir conforme-
ment aux dispositions du code
municipal de la province de Québec à
laquelle session sont présents M. le
Maire Willie Savard, Messieurs les
Conseillers Joseph Dupuis, Daniel Savard,
Emile Boulianne, Rodolphe Savard,
Auguste Rochfort; Messieurs prenant
quorum sous la présidence de M.
le Maire passent les résolutions
suivantes:

Le sous-signe Willie Savard ayant
été élu maire de la corporation municipale
de St-Hippolyte fait serment qu'il
remplira les devoirs de son charge au
meilleur de son jugement et de son
capacité; que Dieu nous soit en aide.

J. B. D. Savard

Solennellement devant moi à St-Hippolyte
ce Cinquième jour de Février
mil-neuf-cent-trente-sept.

Messieurs sous-signe Joseph Dupuis,
Daniel Savard, Emile Boulianne
ayant été élus conseillers, faisons
serment chacun pour nous-même, que
nous remplirons les devoirs de notre
charge au meilleur de notre jugement
et de notre capacité; que Dieu nous

soit en aide :

Joseph Lufour
Daniel Savard
Emile Boulianne

Présente devant moi à St-Hilaire
le quinzeième jour de Février mil-
neuf-cent-trente-et-un. Ed. Min.

Comptes présentés pour approbation
oyer de salle pour l'année 1950 due à
M. Antonio Boulianne 13 semaines à 1.⁰⁰ = 13.⁰⁰
Travail au chemin d'hiver 9 heures à 0.⁵⁰ = 4.⁵⁰

Salaires du secrétaire pour le mois
de Janvier 1951 10.⁷¹

Travail au approches du Pont Rivière aux Renards 2 heures à 0.⁵⁰ 1.⁰⁰
Transport 0.⁵⁰
Résolution no 376 829.⁴¹

Il est proposé par M. Daniel Savard
seconde par M. Joseph Bayfakz que
la partie du lot no cinq A (54-Pte) du
rang 4 avec toutes batisses de sans
construites appartenant à M. Wilfred
Breton soit porté au rôle d'évaluation au
nom de M. Joseph Savard comme
propriétaire.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Pélou Savard donne avis
de motion qu'à la séance du mois de
mars il proposera un règlement
concernant les animaux errants dans
notre paroisse.

Résolution no 377

Il est proposé par M. Emile Boulianne
seconde par M. Auguste Rochefort
que les comptes soient payés tel que
présentés :

Adopté à l'unanimité

Résolution no 378

Il est proposé par M. Daniel Savard
secondé par M. Joseph Dupont
que la séance du conseil en 1951 soient
tenues chez M. Antoine Boulianne
au prix de 1.00 par séance :

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 379

Il est proposé par M. Emile Boulianne
secondé par M. Auguste Bocheport
que Louis Henri Dupont soit réélu
secrétaire pour l'année 1951 au prix de
8/25.00 par l'année

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 380

Il est proposé par Rodolphe Savard
secondé par M. Auguste Bocheport
que le secrétaire soit autorisé à payer le
salaires de la garde au poste au montant de
15.00 par mois le ^{premier} ^{trimestre} de chaque mois
jusqu'à nouvel ordre

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Hermine, Cte-Charlevoix

5 Mars 1951

At une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hermine tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2
heures du soir conformément aux disposi-
tions du code municipal de la province de
Québec à laquelle session sont présents
M. le maire, Wilfrid Savard, messieurs les
conseillers Joseph Dupont, Daniel Savard -
Emile Boulianne, Auguste Bocheport

Paloue Savard Antonio Boulianne
conseillers formant quorum sous la
présidence de M. le Maire passeront les
résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation

Police gratuite secrétaire pour l'année 1951
due à M. Laurent Brisson 8 10.00

Reproduction des livres pour l'année

1950 due à M. Pierre Laprise 8 40.00

Salaires secrétaire pour Louis Fénier 8 10.00

Travail au chemin 1 heure due à

M. Harry Poitras 8 0.50

Adair de grande messe pour la mise de terre 15.00

Résolution no 381

8 75.91

Il est proposé par M. Auguste Rochfort

secondé par M. Emile Boulianne

que les arriérés de taxes de Signori Fréau

au montant de 1.50 Léo Dallaire 3.25

et Jean Philippe Poitras au montant de 1.20

soient rayés du rôle de perception.

et que les noms du rôle d'évaluation comme

propriétaires ; et que Léo Dallaire soit inscrit

au rôle d'évaluation comme secrétaire :

Adopté à l'unanimité

Résolution no 382

Il est proposé par M. Auguste Rochfort

secondé par M. Rodolphe Savard que Messieurs

Rodolphe Rochfort, Monsieur Garais

Savard et Edouard Chellette soient nommés

évaluateurs : Adopté à l'unanimité :

Résolution no 383

Il est proposé par M. Emile Boulianne

secondé par M. Joseph Dupont que M. Joseph

Deslin soit nommé inspecteur agricole

pour un terme de deux ans : Adopté à l'unanimité.

Résolution no 384

Il est proposé par M. Daniel Savard
secondé par M. Emile Boulianne
que M. Pierre Imbeau soit nommé
gardien des lieux publics dans la paroisse
de St-Hippolyte avec tous droits et
privileges qu'accorde la loi.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 385

Il est proposé par Antonio Boulianne
secondé par M. Rodolphe Savard que
le rapport de vérification pour l'année
1950 est accepté.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 386

Il est proposé par M. Joseph Dupuis
secondé par M. Daniel Savard qu'une
demande soit faite à notre député le
Dr Arthur Guérin d'être assez bon de
nous faire obtenir un octroi de \$4000.00 ou
\$5000.00 pour l'amélioration des chemins de
terre dans notre municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 387

Il est proposé par M. Emile Boulianne
secondé par M. Antonio Boulianne qu'une
demande soit faite à notre député M. le
Dr Arthur Guérin d'être assez bon de
faire recouvrir le chemin en asphalte dans
notre municipalité dès cet été.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 388

Il est proposé par M. Auguste Bocheport
secondé par M. Rodolphe Savard qu'une
demande soit faite à notre député M. le Dr

Arthur Leclerc dit être assez bon de nous
obtenir que le département de la voirie fasse
baigner les côtes sur la route nationale entre
St-Hippolyte et la Baie-des-Rochers: -

Adopté à l'unanimité: -

Résolution no 387

Il est proposé par M. Camille Bouhaine
secondé par M. Joseph Dupuy qu'une demande
soit faite à M. G. D. Girard Juge en chef de district
de la voirie que les propriétaires de Baie-St-
Catherine sont incommodés par l'eau provenant
du chemin qui est trop élevée par rapport au
niveau du terrain et qu'on nous demandons au
ministère de la voirie de faire poser des tuyaux
d'égoût pour libérer les terrains qui sont
baignés par l'eau.

Adopté à l'unanimité: -

Résolution no 388

Il est proposé par M. Antoine Bouhaine
secondé par M. Rodolphe Lavard que les
comptes soient payés et que présentés:

Adopté à l'unanimité: -

J. B. Lavard

Je soussigné Rodolphe Rochefort ayant
été nommé évaluateur jure que je
remplirai les devoirs de ma charge au
meilleur de mon jugement et de ma
capacité, ainsi que Dieu me soit en aide:

Rodolphe Rochefort

Assermenté devant moi à St-Hippolyte
le dixième jour de mars. M. J. J. J. J.
vingt-cinq cent

Louis Henri Dupuy
M. J. J. J.

Province de Québec
 Corporation municipale
 de St-Hermine Co-Charlevoix
 2 Avril 1937

A une séance ordinaire de la corporation municipale de St-Hermine tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents ay. le Maire Willis Savard, assistés des conseillers. Joseph Tubery, Emile Boulianne, Auguste Bochept, Rodolphe Savard, Antonin Boulianne, se réunissant en conseil sous la présidence de ay. le Maire pour discuter les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation :
 Salaire de la garde malade pour

le mois de Mars 8/15.00

Solde au ministre de la Santé

~~Travail de l'année 1937 - 8 30.00~~

Salaire secrétaire pour le

mois de Mars 8 10.41

Ministère de la Santé pour

assistance publique pour M. Gilbert Gagnier 18.00

Résolution no 37

Il est proposé par ay.

Travail au pose de la route de l'église

César Panaroni 6 heures à 0.50 = 3.00

Jean Paul Boulianne 8 h à 0.50 = 4.00

Paul-Etienne Hétu 8 h à 0.50 = 4.00

César Panaroni (Fils) 6 h à 0.50 = 3.00

Résolution No 391

Il est proposé par M. Emile Bouhame
 secondé par M. Auguste Rochet, que
 les lots de terre No 2m et deuf (1 et 2) et
 les lots de terre lettres A et B et B du
 rang 4 situés dans la paroisse de St Firmin
 ainsi que les bâties de même construction à
 distance du susdit lot No deuf les
 emplacements de Edmond Cuellito
 d'Edgard Cuellito et de M. Ernest Favard
 soit appartenant à M. Walter Cuellito
 soient portés au rôle d'évaluation au
 nom de M. Jean-Joie Cuellito comme
 propriétaire.

Adopté à l'unanimité

Résolution No 392

Il est proposé par M. Joseph Dupue
 secondé par M. Paul Favard que les
 comptes soient payés tel que présentés.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Auguste Rochet donne avis
 de motion qu'à la séance du mois de Mai
 il proposera un règlement pour les
 licences de commerce dans les limites
 de la corporation municipale de St Firmin.

30 Mars 2010

Province de Québec
Corporation Municipale
7 Mai 1951

A une séance ordinaire de la
corporation municipale de
St-Hermin tenue ce jour au lieu
ordinaire des séances à 7 1/2 heures
du soir conformément aux disposi-
tions du code municipal de la
Province de Québec à laquelle
session sont présents: M. le Maire
Willie Savard, M. le Maire
conseillers Joseph H. Hous,
Daniel Savard, Emile Boulianne
Auguste Rochfort Pascal Savard
Antonio Boulianne. conseillers
formant quorum sous la
présidence de M. le Maire passeront
les résolutions suivantes:

Comptes présentés pour
approbation:

Salaires de la garde municipale pour
le mois d'avril \$ 15.00

Dû à M. Joseph Lefrancis pour
entretien chemin d'hiver \$ 100.00

Paye à Paul Emile Pétiga
pour travail dans chemin
1/2 heure à 0.50 1^{re} heure 0.75

Salaires secrétaire pour le mois
d'avril 10.41

Dû à Paul-Edouard Hostes
pour travail à la rue de l'église
2 heures à 0.50 1^{re} heure 1.00

Dû à Jean-Paul Boulianne pour
travail au fossé de la rue de
l'église 3 heures à 0.50 1.50

Règlement des Licences Règlement No 7
dans les limites de la corporation
municipale de St-Hermin.

À une assemblée régulière du conseil
de St-Hermin tenue au lieu ordinaire
des séances du conseil ce septième jour
de mai 1937 à laquelle session sont
présents M. le maire Willie Savard
présentant les conseillers Joseph Dupuis
Daniel Savard - Emile Boulianne
Auguste Rochefort Odou Savard
Artonio Boulianne formant quorum.
Vû l'avis de motion donné par M.
Auguste Rochefort pour la sanction de ce
jour.

Il est proposé par M. Auguste Rochefort
secondé par M. Emile Boulianne
qu'il soit résolu et statué et
réglementé comme suit

Le présent règlement sera connu et
désigné sous le vocable suivant :

Règlement pour imposer et prélever
certaines droits annuels et taxes sur
les commerçants, industriels, professions,
arts et métiers; etc. Dans le présent
règlement le mot étranger signifiera toute
personne, corporation ou société qui n'a
pas ou n'a pas eu sa résidence ordinaire
ou une place d'affaire ordinaire dans
les limites de la municipalité de
St-Hermin depuis au moins deux années
précédant la demande de licence ou le
paiement de la taxe imposée ou la date à
laquelle cette taxe ou cette licence
doivent être payés. Toute personne

sociétés ou corporations et association
 exerçant ou voulant exercer, exploitant
 tout commerce, manufacture,
 établissement financier, occupation
 art et métiers, profession; etc dans les
 limites de la municipalité de St-Thérèse;
 doit et devra être muni d'un
 permis ou licence à cet effet émis pour
 une année à partir du 1^{er} mai
 par le secrétaire Trésorier sur demande
 et paiement de la somme ci-après
 indiquée: Les licences ou permis
 seront exigibles pour chaque poste;
 établissement de commerce dans la
 municipalité; ils donneront cependant
 droit à celui qui en aura un d'exercer
 un ou plusieurs métiers, profession à
 la fois. Les licences, permis et tels
 exigibles en vertu du présent règlement
 sont dus en entier, quelle que soit la
 date à laquelle ils sont émis ou payés
 et sont payables d'avance

En conséquence des principes ci-dessus
 les permis, licences et tels exigibles
 sont et seront comme suit:

- 1^o Tout marchand Général, industriel
 opérant dans les limites de la municipa-
 lité paiera la somme de \$15.⁰⁰
- 2^o Tout marchand, épicier ^{ou colporteur} paiera la
 somme de \$10.⁰⁰ et tout marchand
 ou épicier qui vendra de la marchandise sèche
 sera considéré comme marchand Général et
 devra payer la somme de \$15.⁰⁰

3° Pour tout restaurant le prix sera de 25.⁰⁰
et pour un commerçant ou colporteur
étranger le prix de licence sera de 10.⁰⁰
et tout colporteur étranger qui vendra
de manière générale devra payer la somme
de 25.⁰⁰.

4° Pour tout boucher et Boulanger tenant
un étal en gros ou en détail résident dans
la municipalité devra payer la somme
de 3.⁵⁰ et pour un boucher ou boulanger
étranger le tarif de licence sera de 25.⁰⁰.

Contrevenu

Toute infraction à l'une des dispositions
du présent règlement rend le contre reven-
ant passible d'une amende d'un moine
le double de son permis de licence avec
en plus les frais recouvrables devant la
cour de magistrat du district ou la
cour de magistrat local par voie somma-
naire; à défaut par le contre revenant
de payer la dite amende et les frais
dans les quinze jours du jugement rendu
contre lui il est et devient passible d'un
emprisonnement pour une période de 30
jours au plus à moins que l'amende et
les frais ne soient plutôt payés. Les frais
mentionnés dans les deux alinéas ci-dessus
compriment ceux qui se rattachent à
l'exécution du jugement; l'amende et les
frais et l'emprisonnement sont demandés
dans une même poursuite ou successive-
ment. Tout règlement et résolution
se rapportant aux dits permis et licences
et tarifs de commerce et d'industrie
passés avant ce jour sont par le présent

règlement amendé et adopté:

5° Pour les bolles de Pool de l'école sera de
85.00 par table par année

Adopté à l'unanimité

Lecture a été faite du présent règlement
suivant la loi

J.B. Savard Maire

Louis Henri Dupont (Sec. Trés.)

Résolution no 393

Il est proposé par M. Daniel Savard
Seconde par M. Pollard Savard

que Louis Henri Dupont est nommé
constable municipale pour la
collection des licences au prix de 10%
(Dix pour cent) pour licence des étrangers
et payable après collection.

Adopté à l'unanimité:

J.B. Savard Maire

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Hermine Co - Charlevoix

5 juin 1931

Et une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hermine tenue ce
jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures
du soir conformément aux dispositions du
code municipal de la province de Québec à
laquelle session sont présents M. le maire

Willis Savard, Messieurs les conseillers
Joseph Dupont, Rodolphe Savard,

Antonio Bonliame, conseillers formant
quorum sous la présidence de M. le
maire passèrent les résolutions suivantes

Comptes présentés pour approbation

Dû à M^{rs} Dominique Poitras

13 heures à 0.50 =

6.50

Alfred Poitras 13 heures à 0.50

6.50

David Poitras 11 heures à 0.50

5.50

Pierre Fontaine & associés.

Acti pour brulage de souches de long
de la rue de l'église.

Dû à l'imprimerie de formules
municipales de Harknam pour
feuilles de rôle d'évaluation et
blancs de licence

\$ 10.66

Dû au ministère de la Santé
pour terme dû en mars 1951

\$ 50.00

Salair secrétaire pour le mois de mai

\$ 10.71

Salair garde maladie pour mois mai

\$ 98.52

Résolution no 394

\$ 104.57

Il est proposé par M. Joseph Dupuis
seconde par M. Podone Savard, que les
comptes soient payés tel que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 395

Il est proposé par M. Podone Savard
seconde par M. Antonio Boulanger que la
corporation est autorisée à envoyer ^{le maire} ~~général~~
Willis Savard en délégation auprès de la régis des
services publics pour obtenir l'electrifica-
tion de notre paroisse.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 396

Il est proposé par M. Antonio Boulanger
seconde par M. Joseph Dupuis que les
évaluateurs fasse pour le rôle d'évalua-
tion entre le 25 et le 30 juin 1951

Adopté à l'unanimité

Résolution no 397

Il est proposé par M. Joseph Dufour
 Secondé par M. Rodolphe Savard
 qu'une demande soit faite à notre
 député M. le Dr Arthur Têcher d'être
 assez bon de s'occuper auprès de qui
 de droit pour nous faire obtenir les
 octrois demandés le plus tôt possible étant
 donné que c'est le temps ou le monde
 est le plus libre pour faire les travaux
 prévus ici si c'est possible de le faire.

Adopté à l'unanimité.

J. B. Marand Secrétaire

Corporation municipale de St-Hérmin
 Co-Charlevoix P. Qué.

21 Juin 1951

À une séance spéciale de la corporation
 municipale de St-Hérmin tenue ce
 jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2
 heures du soir conformément aux dispositions
 du code municipal de la province de Québec
 à laquelle session sont présents
 M. le maire Willie Savard, messieurs
 les conseillers Joseph Dufour, Daniel
 Savard, Rodolphe Savard, Antonio Boulianne
 Auguste Rochefort, Emil Boulianne
 lesquels sous la présidence de M. le
 maire passeront les résolutions suivantes
 Cette séance a été convoquée pour
 nommer un évaluateur en remplaçant

de M. Rodolphe Rochefort qui est absent.
 Résolution no 398
 Il est proposé par M. Auguste Rochefort
 secondé par M. Joseph Dufour que M.
 Eugène Savard soit nommé évaluateur.

en remplaçant de M. Rodolphe Rochefort
qui est absent :

Adopté à l'unanimité :

Résolution no 299

Il est proposé par M. Antonio Boulianne
secondé par M. Auguste Rochefort que
le conseil envoie une délégation voir notre
député M. le Dr Arthur Leduc au sujet
du pose de l'asphalte dans notre
paroisse et diverses questions qui y aura
à étudier :

J. B. Lévesque

Province de Québec

Corporation municipale de St-Hirmin
Co - Charlevoix

26 juin 1951

À une séance spéciale de la corporation
municipale de St-Hirmin tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir
conformément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec, à laquelle
session sont présents, M. le maire Willie
Savard, messieurs les conseillers, Joseph
Dufour, Daniel Savard, Emile Boulianne
Auguste Rochefort, Rodolphe Savard, Antonio
Boulianne, conseillers formant quorum
sous la présidence de M. le maire
passent les résolutions suivantes :

Cette séance a été convoquée pour nommer
un évaluateur en remplaçant de M. Narcisse
Savard qui ne peut remplir sa charge pour
cause de maladie :

Résolution no 400

Il est proposé par M. Joseph Dufour

seconde - par M. Auguste Rochefort, qui
M. David Poltras soit nommé évaluateur
en remplaçant de M. Garneau Savard.

Adopté à l'unanimité
J. Bernard Maill

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Hippolyte Co-Charlevoix

1^{er} juillet 1951

AVIS public vous est par les présents
donné que le Rôle d'évaluation préparé
par les évaluateurs est déposé à mon
bureau et restera ouvert à l'examen
des intéressés ou leurs représentants
durant les trente jours qui suivront la
lecture de cet avis, et qu'il sera pris
en considération par le conseil à sa
première séance ordinaire ou spéciale
suivant l'expiration des dits trente
jours donnés.

Et je certifie sous mon serment
d'office que cet avis public a été lu et
affiché par moi à la porte de l'église
après la messe en date du 1^{er} juillet
mil-neuf-cent-cinquante-et-un.

Louis Henri Dupont

Secrétaire-Trésorier

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Hippolyte Co-Charlevoix

3^{er} juillet 1951

À une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hippolyte tenue le

pour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents M. le maire Willie Savard, Messieurs les conseillers Joseph Dupon Daniel Savard Auguste Rochefort Rodolphe Savard Antonio Boulianne

conseillers formant quorum sous la présidence de M. le maire passeront les résolutions suivantes :

Comptes présentés pour approbation
Salaires de la garde malade pour le mois de juin 15.00
1 fine de minutes 6.40
Don à Messieurs Paul de la Savard 2.00
David Phibbs 28 heures à 0.30 = 10.00
Auguste Savard 28.75 à 0.30 = 12.50
Edouard Beallie 25.75 à 0.30 = 12.50
Raymond Savard 5.75 à 0.50 = 2.50
Efrain Dupon 10.00
Adeline Secrétaire pour mois juin 10.41
Louis Henri Dupon 20 heures à 0.37 = 10.00

Résolution no 401 22.31
Il est proposé par M. Rodolphe Savard
secondé par M. Auguste Rochefort que
la dote d'assistance publique de
Melle Yvette Dupon soit refusée.
Adopté à l'unanimité

Résolution no 402
Proposé par M. Daniel Savard secondé par
M. Joseph Dupon que les comptes soient
payés tel que présentés :

Résolution no 403

Résolution no 413

Il est proposé par M. Daniel Savard
secondé par M. Rodolphe Savard qu'une
demande soit faite à notre député M. le
Dr Arthur Levesque lui demandant d'être
assez bon de laisser à la paroisse de St-Francis
les taxes qui appartiennent à M. J. Dupar
de St-Lincoin étant donné que ses taxes
sont situées dans les limites de notre
municipalité.

Adopté à l'unanimité.

La séance est ajournée à une séance ordinaire
ou spéciale.

Blancet Marie

Province de Québec

Corporation Municipale de
St-Francis Co-Charlevoix

1^{er} Août 1937

À une séance spéciale de la corporation
municipale de St-Francis tenue ce
jour qui lui est ordinaire des séances à
7 1/2 heures du soir conformément aux
dispositions du code municipal de la
province de Québec à laquelle session
sont présents M. le Maire Willie Savard
Messieurs les conseillers Joseph Dupar
Daniel Savard Fernand Boulianne

Rodolphe Savard Antonio

Boulianne conseillers formant quorum
sous la présidence de M. le Maire passèrent
les résolutions suivantes : Cette séance spéciale
a été convoquée pour homologuer le rôle
d'évaluation et tout ce qui regarde les
intérêts de la corporation.

Résolution no 404

Il est proposé par *sy. Antoine Boulianne*
 secondé par *sy. Patrice Savard* que *sy. le*
secrétaire est autorisé à payer à *sy. Eugène*
Savard la somme de \$18.⁰⁰ pour confection
 du rôle d'évaluation.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 405

Il est proposé par *sy. Joseph Dupont*
 secondé par *sy. Daniel Savard* que le
 secrétaire adresse une lettre de remerciement
 à *sy. Guste Uéas. Blondin* pour l'octroi
 qu'il a fait parvenir à la corporation au
 montant de \$81.⁰⁰ (voir lettres)

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 406

Il est proposé par *sy. Daniel Savard*
 secondé par *sy. Joseph Dupont* que le
 rôle d'évaluation est homologué.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 407

Il est proposé par *sy. Simile Boulianne*
 secondé par *sy. Auguste Rochefort*
 que la corporation municipale de St-Etienne
 consent à donner à la compagnie
 Québec Power un octroi de 50% d'un
 montant de \$3000.⁰⁰ répartie de part égale
 avec le conseil municipal de la paroisse de
 St-Siméon pour électrification de notre
 paroisse et nous demandons à notre député
sy. M. L. Arthur Gélère d'être assez bon
 pour nous obtenir du gouvernement un octroi
 au montant de 50% également.

Adopté à l'unanimité.

J. McManus

Province de Québec
 Corporation municipale de
 St-Hippolyte Co-Charlevoix
 6 Août 1937

A une séance ordinaire de la corporation municipale de St-Hippolyte tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents M. le maire Willis Savard, messieurs les conseillers Joseph Dupont, Emile Boulianne, Auguste Rochefort, Rodolphe Savard, Antonio Boulianne conseillers formant quorum sous la présidence de M. le maire passèrent les résolutions suivantes :

Résolution no 408

Il est proposé par M. Joseph Dupont secondé par M. Emile Boulianne que la Route de Béglie soit désignée sous le nom de Route Leclerc.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 409

Il est proposé par M. Auguste Rochefort secondé par M. Rodolphe Savard que demande soit faite à l'ingénieur de district M. Simard d'être autorisé de placer sous le pont de St-Hippolyte par la voie de la Route Leclerc située dans les limites de notre paroisse.

Adopté à l'unanimité.

Résolution n° 410

Il est proposé par M. Padoue
secondé par M. Emile

Boullianne qu'une demande soit
faite au département des terres et forêts
de nous donner une réserve canton-
nale sur l'île d'ouest de la Rivière au Canard

dit des Echopards. Une copie de cette résolution soit adressée
à notre député M. le Dr. Arthur Leclerc
en temps et lieu.

Adopté à l'unanimité

Résolution n° 411

Il est proposé par M. Antonio Boullianne
secondé par M. Padoue Savard

que les comptes soient payés tel que présenté
à savoir salaire de la garde auxiliaire pour
le mois de juillet 1951 =

1) Voyage à la capitale du S. M. F. 1951

Salaire (taux) pour délégation

Salaire certain pour le mois de juillet

815.00

812.00

810.41

837.41

Le S. M. F. 1951

pour le voyage en délégation

à la capitale et repas

828.25

857.69

Adopté à l'unanimité
J. B. Boullianne

Province de Québec
 Corporation Municipale de
 St-Thérèse Co-Charlevoix
 10 Août 1931

A une séance spéciale de la corporation
 municipale de St-Thérèse tenue ce
 jour au lieu ordinaire des séances à
 7-2 heures du soir conformément aux
 dispositions du code municipal de
 la province de Québec à laquelle session
 sont présents M. le Maire Willie Savard
 Messieurs les conseillers Joseph Dupuis
 Daniel Savard Emile Boulianne
 Auguste Rochfort Paul Savard Antonio
 Boulianne conciliant formant quorum
 sous la présidence de M. le Maire
 passent les résolutions suivantes :
 Cette séance ^{spéciale} a été convoquée pour
 demander au ministre des terres et
 forêts de donner une réserve spéciale
 de forêt à notre paroisse ; et tout ce
 qui regarde les intérêts de la corporation ;

Résolution No 412

Il est proposé par M. Emile
 Boulianne, secondé par M. Auguste
 Rochfort ; que la corporation municipale
 de St-Thérèse fasse la demande suivante
 au ministre des terres et forêts, que
 après étude très sérieuse de la question
 financière de cette paroisse vient faire appel
 à votre sollicitude pour l'obtention d'une
 réserve spéciale de forêt dans le but

d'aider toutes nos familles ; La population
 de cette municipalité, en effet, monsieur
 le ministre ne peut vivre sans faire le

travail de bûcheron une bonne partie de l'année : être bûcheron pour la compagnie s'écrit signifie faire de la pulpe à petite échelle environ trois mois par année. Or nous voulons nous former en syndicat paroisial et sous la prudente direction de notre curé, faire chaque année une coupe rationnelle non seulement du bois de pulpe, mais aussi du bois de sciage, lequel soit dit en passant, se perd littéralement dans nos belles forêts. La réserve spéciale que nous désirerions avoir est sise toute entière dans le canton Saguenay, et délimitée à peu près comme suit : du nord : la rivière au Loup ; à l'est : les 9 lacs ; au sud : le canton Vallières ; à l'ouest : les lots de colonisations. Espérant, monsieur le ministre, votre bienveillante attention à cette requête, nous nous soucrivons :

Vos très oblige.

La corporation municipale de
St-Hippolyte :

Adopté à l'unanimité

Alfred Durois
Louis Henri Durois (sic. & fils)

Province de Québec
 Corporation Municipale de
 St-Hippolyte-Charlevoix
 7 Septembre 1951

A une séance ordinaire de la corporation municipale de St-Hippolyte tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle séance sont présents M. le Maire M. H. Savard, Messieurs les conseillers Joseph Dupont, Emile Boulianne, Antonio Boulianne, conseillers formant quorum sous la présidence de M. le Maire passèrent les résolutions suivantes :

Résolution no 413

Comptes présentés pour approbation

Salair Gard-magasin pour le mois d'août

815.00

Salair du secrétaire pour mois d'août

810.41

\$ 1625.41

Résolution no 418

Il est proposé par M. Joseph Dupont secondé par M. Emile Boulianne que demande soit faite à notre député au Fédéral M. Auguste Maltais de bien vouloir faire faire du dragage (curage et nettoyage au Lacs de Pall - Sts-Catharines étant donné que la construction de notre quai est maintenant terminée et qu'il y a beaucoup de débris de bois et de paille aux abords de notre quai et que les navigations ne peuvent que très difficilement avoir de gros risques d'accoster à notre quai. C'est pourquoi nous demandons à notre député M. Maltais de faire

Les démarches nécessaires auprès de qui de droit pour faire faire ce creusage et rectifier le plus tôt possible :

Adopté à l'unanimité :

Résolution no 414

Il est proposé par M. Emile Boulhame secondé par M. Antonin Boulhame que les comptes soient payés tel que présenté :

Adopté à l'unanimité :

J.B. Savard Maire

Province de Québec

Corporation Municipale de

St-Hippolyte - Co - Charlevoix

19 Septembre 1951

À une séance spéciale de la corporation municipale de St-Hippolyte tenue ce jour au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session sont présents M. le maire - Willie Savard Messieurs les conseillers Joseph Dupont, Emile Boulhame, Daniel Savard, Rodolphe Savard, Octonio Benoit, Auguste Poirier ; conseillers formant l'ordonne sous la présidence de M. le maire passèrent les résolutions suivantes : Cette séance a été convoquée par M. le maire pour ce qui regarde les intérêts de la corporation.

Résolution no 415

Il est proposé par M. Joseph Dupont secondé par M. Daniel Savard que

demande soit faite à Monsieur le Dr Arthur Leduc notre député à Québec

à l'effet d'obtenir gratuitement un inspecteur ou
ingénieur diplômé du gouvernement pour établir
sur place les évaluations et considérations
relatives à la construction d'un aqueduc et
d'un système d'égout pour notre paroisse.
Adopté à l'unanimité.

Adopté aussi à l'unanimité les
remerciements de notre conseil pour le
général dévouement et la compréhension
de nos besoins réels de notre député
de Charlevoix.

William Dumas
Louis René Dupon (Sec. - Trés.)

Province de Québec

Corporation municipale de
St-Hermine, Co. - Charlevoix

1 Octobre 1951

À une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hermine tenue ce jour
au lieu ordinaire des séances à 7 1/2 heures du
soir conformément aux dispositions du code
municipal de la Province de Québec à

laquelle session sont présents M. le maire

Willie Savard; aussi les conseillers

Joseph Dupon, Auguste Rochefort

Radou Savard, Antonio Boulanger formant

unorum sous la présidence de M. le Maire
passèrent les résolutions suivantes:

Comptes présentés pour approbation.

Salaires de la garde malade pour le mois
de septembre 815.⁰⁰

Salaires du secrétaire pour septembre 10.⁰⁰

Résolution no 416

Proposé par M. Joseph Dupuis, secondé
par M. Auguste Rochefort que la maison
et le terrain portant le numéro A.P.H.A
appartenant à Louis Henri Dupuis soit portés
au rôle d'évaluation au jour de M.
Eugène Dupuis comme propriétaire.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 417

Proposé par M. Auguste Rochefort, secondé
par M. Rodolphe Savard que le taux de la
tafe pour l'année 1952 reste au même taux
que l'année dernière soit 60% dans le cent
piastres.

Proposé par M. Rodolphe Savard secondé par
M. Antoinette Boulhame que les comptes soient
payés tel que présentés.

Adopté à l'unanimité

Blanc et blanc

Province de Québec

Corporation municipale de St. Firmin

5 septembre 1951 Co-Charlevoix

À une séance ordinaire de la corporation
municipale de St. Firmin tenue ce jour au
lieu ordinaire des séances à 7 heures du soir
conformément aux dispositions du code
municipal de la Province de Québec à laquelle
session sont présents M. le Maire M. J. J. J.
Savard Messieurs les conseillers Joseph
Dupuis, Émile Boulhame, Auguste Rochefort,
Rodolphe Savard conseillers formant l'ensemble
sous la présidence de M. le Maire passeront
les résolutions suivantes.

Résolution no 419

Il est proposé par M. Joseph Dupue secondé
par M. ^{Emile Populian} ~~qui les comptes soient payés~~ que présente
Salaires de la garde agelade pour le
mois d'octobre 1957 = 15. ^{rs}
Salaires Secrétaires pour le mois d'octobre 10. ^{rs}

Adopté à l'unanimité

Résolution no 420

Il est proposé par M. Auguste Rochford
secondé par M. Rodolphe Savard que demande
soit à la Compagnie Puvis d'accorder des droits de
coupe de bois de chauffage pour les résidents de
notre paroisse pendant la ~~hiver~~ ^{automne} ~~et l'hiver~~ plutôt
qu'en hiver étant donné qu'il y a beaucoup de
navigation dans notre paroisse qui doivent quitter
la paroisse en février et mars et revenir vers
l'automne donc à leur arrivée vers l'automne
ces gens pourraient couper leur bois avant les
neiges, et de plus il se perd beaucoup de bois
qui pourrait être ramassé facilement en ^{automne} ~~été~~
on est pas ramassable en hiver et aussi de cette
manière qu'il se perd beaucoup de bois d'ici quelques
années nous serons obligés d'aller très loin pour
se procurer du bois de chauffage; et nous
espérons que notre demande sera prise en très
sérieuse considération

Province de Québec

Corporation municipale de St-Hermine
Co-Charlevoix

3 Décembre 1957

Résolution no 421

Il est proposé par M. Rodolphe Savard secondé
par M. Daniel Savard que M. Joseph Dupue
soit nommé président pour présider à la séance

de ce soir, *cy.* le maire étant absent.

Et une séance ordinaire de la corporation
municipale de St-Hermine tenue ce jour au lieu
ordinaire des séances à 7 1/2 heures du soir
conformément aux dispositions du code municipal
de la province de Québec à laquelle session sont
présent *cy.* le président Joseph Dupon
expressions les conseillers Daniel Savard
Emile Boulianne Pauline Savard Antonio
Boulianne, conseillers formant quorum sous
la présidence de *cy.* le président passant les
résolutions suivantes.

Comptes présentés pour approbation

Travail au fort

Dû à M. <i>cy.</i> Paul Boulianne	heures 22 à 0.50 =	\$ 11.00
Francis Jovine	22 à 0.50 =	\$ 11.00
Benoit Fontaine	20 à 1.50 =	\$ 30.00
Gil Savard	21 à 0.50 =	\$ 10.50
Edouard Boulianne	4 à 0.50 =	\$ 2.00

Travail à la résidence de la garde royale

Dû à M. Cyrillus Gaudreault	25 heures à 0.60 =	\$ 15.00
Jean Paul Boulianne	30 à 0.50 =	\$ 15.00
Dû à M. Cyrillus Dupon pour marchandises	\$	7.05
Dû à M. Hector Bouchard pour la planche	\$	10.20
Salaire de la garde royale pour le mois novembre	\$	15.00
Transport pour l'arsenal par le secrétaire	\$	1.00
marchandises achetées chez Albert Guerin par le secrétaire payé au nom du secrétaire	\$	6.05
Salaire secrétaire pour le mois de novembre	\$	10.41

Résolution no 422

Il est proposé par M. Emile Boulianne

secondé par M. Antonio Boulianne que les

comptes soient payés tel que présentés.
Adopté à l'unanimité.

Résolution no 423

Il est proposé par M. Daniel Savard
secondé par M. Emile Boulianne que
M. Pierre Laprise soit engagé pour faire
la vérification des titres de la corporation
pour l'année 1951

Résolution no 424

Il est proposé par Antoine Boulianne
secondé par M. Rodolphe Savard que
l'entretien du chemin d'hiver pour l'année 1951-
1952 à partir de la ligne du serpent jusqu'à
la ligne de M. Alex Savard soit donné
à M. Joseph Laprise au prix de \$125-
(cent vingt cinq dollars) et il est bien
entendu que le chemin devra être balisé
avec des balises de sapin ou d'épinette
et être entretenu tel que l'exige la loi.

Adopté à l'unanimité
Joseph Laprise

Est le président à signer
Joseph Laprise

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété Intellectuelle de la Municipalité de Bale-Sainte-Catherine.

